

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
DEPARTMENT OF FRENCH

\*\*\*\*\*

**LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCORD DU PARTICIPE  
PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE DANS  
L'EXERCICE DE TRADUCTION DANS LE SOUS-  
SYSTÈME ANGLOPHONE : CAS DE LA CLASSE DE  
FORM IV DES LYCEES BILINGUE DE YAOUNDE ET DU  
LYCEE BILINGUE**

Présentée en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement  
Secondaire deuxième grade  
Mémoire de D.I.P.E.S II

Par :

**Nadège Marguerite Nomo**  
**Licenciée ès lettres bilingues**

Sous la direction  
**Marie-Madeleine Mbondji Mouelle**  
**Maitre de Conférences**



Année Académique  
2015-2016



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

## WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

À  
-Mes parents : Mr et Mme ANGOUNDA et à toute ma famille.

## REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce travail scientifique ainsi qu'à la réussite de ces années d'études passées à l'École normale supérieure.

Il s'agit en premier lieu de notre directeur de mémoire Madame Marie-Madeleine Mbondji Mouelle, pour son aide et le temps qu'elle a bien voulu nous consacrer. Elle a toujours été à notre écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire et sans ses précieux conseils, il n'aurait jamais vu le jour.

Nous exprimons en deuxième lieu notre gratitude aux enseignants de l'École normale supérieure qui nous ont encadré durant ces deux années de formation.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux enseignants et aux lycéens rencontrés au lycée bilingue d'Ekounou et au lycée bilingue de Yaoundé lors des recherches menées sur le terrain et qui ont accepté de participer à notre enquête.

## RÉSUMÉ

Les élèves du sous-système anglophone en général rencontrent des difficultés en expression écrite. Pourtant, l'acquisition d'une langue repose sur deux compétences à savoir l'oral et l'écrit. Partant de ce constat, nous nous posons la question de savoir comment aider les apprenants du sous-système anglophone à maîtriser les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ? Après investigation sur l'origine de ce problème, nous avons noté que ce qu'il venait de la difficulté et de la multiplicité de ces règles d'une part, du manque de motivation desdits apprenants et de l'influence de leur première langue (l'anglais) d'autre part. Toutefois, il est à préciser que la méthode d'enseignement pratiquée dépend des enseignants mais aussi de l'organe en charge. L'intégration des brefs historiques sur l'origine de ces règles et des exercices écrits tels que la dictée et l'initiation à la prise des notes dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLS<sub>2</sub> sont à introduire. Des propositions didactiques ont par ailleurs été faites à la fin de notre travail.

**Mots clés :** sous-système anglophone, expression écrite, règles d'accord, FLS<sub>2</sub>, brefs historiques, dictée, prise des notes.

## ABSTRACT

Anglophone students in general find it difficult to write French fluently. Meanwhile, the acquisition of any language is based on two main skills known as: The oral and writing skills. Considering this, we generally ask the following question: “how to help the learners of the Anglophone sub-system of education to acquire the writing skill? ’After investigations on the origins of those poor performances in writing French, we have found out that, the problem comes from the complexity of those rules in one hand, and also the lack of interest of the learners and the influence of their L1 on the other hand. It is worth nothing that, the approach used by teachers in the field depends on the institution in charge. Therefore, at the end of our work, we made some didactic suggestions to solve out the problem and we think that, some historical background on the origins of those rules, some writing exercises like, dictations, note-taking practices, should be integrated in the FLS2 teaching/Learning process.

**Key words:** Anglophone sub-division, writing skill, FLS2, grammatical rules, historical background, dictations, note-taking practices.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

- COD** : complément d'objet direct  
**COI** : complément d'objet indirect  
**EFF**: effectif  
**EX**: exemple  
**FLM** : français langue maternelle  
**FLE** : français langue étrangère  
**FLS** : français langue seconde  
**FLS1** : français langue seconde un  
**FLS2** : français langue seconde deux  
**GCE OL**: general certificate of education, Ordinary level  
**GN** : groupe nominal  
**H**: hypothèse  
**LBY** : lycée bilingue de Yaoundé  
**MINEDUC** : ministère de l'éducation  
**MINSEEC** : ministère des enseignements secondaires  
**Pourc**: pourcentage

## LISTE DES DIAGRAMMES

<b>Diagramme 1</b> : capacité à écrire le français .....	P50
<b>Diagramme 2</b> : préférence des élèves .....	P50
<b>Diagramme 3</b> : justifications des élèves.....	P50
<b>Diagramme 4</b> : la grammaire française en rapport avec la grammaire anglaise .....	P51
<b>Diagramme 5</b> : performance des élèves en grammaire française .....	P51
<b>Diagramme 6</b> : option en Lower sixth .....	P52
<b>Diagramme 7</b> : raison de choix .....	P52



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : récapitulatif des effectifs .....	31
Tableau 2 : l'amour pour le français .....	32
Tableau 3 : justification de l'amour pour le français .....	32
Tableau 4 : la future option en Lower Sixth.....	33
Tableau 5 : justification de la préférence de Science à Arts .....	33
Tableau 6 : capacité à écrire correctement français .....	33
Tableau 7 : préférence entre l'écrit et l'oral .....	34
Tableau 8 : les justifications pour la préférence de l'oral .....	34
Tableau 9 : la documentation des élèves .....	35
Tableau 10 : performance des élèves en grammaire française.....	35
Tableau 11 : la grammaire française en rapport avec la grammaire anglaise .....	36
Tableau 12 : maîtrise de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.....	36
Tableau 13 : les causes des difficultés de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être .....	36
Tableau 14 : apport personnel des apprenants pour maîtriser les règles d'accord.....	37
Tableau 15 : pourcentage de participation aux cours de FLS2 .....	38
Tableau 16 : cause de la démotivation des apprenants.....	38
Tableau 17 : les élèves présentent-ils des difficultés en rapport avec l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ?.....	38
Tableau 18 : l'origine de ces problèmes.....	39
Tableau 19: activités d'apprentissage d'expression écrite auxquelles vous exposez vos élèves ...	39
Tableau 20 : difficultés rencontrées dans l'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être .....	40
Tableau 21: l'approche didactique utilisée par chaque enseignant .....	40
Tableau 22 : adéquation des méthodes d'enseignement avec les besoins des apprenants .....	41

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**



Le Cameroun a hérité de deux langues à savoir : l'anglais et le français langues léguées respectivement par les britanniques et les français. Ces langues deviendront plus tard des langues officielles, d'où le bilinguisme de notre pays. La Constitution du Cameroun, (du 18 janvier 1996) dans son article premier, consacre le bilinguisme français-anglais sur toute l'étendue du territoire Camerounais lorsqu'elle affirme : « le français et l'anglais sont les deux langues officielles d'égales valeurs ». Ce à quoi renchérit la loi n°98/004 du 14 avril 1998 dans l'article trois cité par le MINEDUC qui stipule que : « l'État consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement/apprentissage comme facteur d'unité et d'intégration nationales ».

Ainsi pour affirmer avec fierté que l'on est citoyen camerounais, il est primordial voire impératif de s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais.

Le français est une langue Indo-Européenne, et bénéficie ainsi d'un statut particulier au Cameroun. En effet, les locuteurs camerounais ont avant tout une multitude de langues locales généralement appelées langues maternelles ou nationales dont le décompte renvoie à un total de 280 langues. D'après le classement de M.Ngalasson(1989), la situation sociolinguistique du Cameroun relève du *plurilinguisme* élevé. Toutefois, le professeur Mbondji Mouelle (2007) au terme des enquêtes et analyses menées sur la place du français chez les résidents anglophones en milieu francophone urbain au Cameroun souligne que la communication entre citoyens anglophones et francophones n'est pas toujours aisée.

Cette situation tient ses origines quant au statut du français à l'extérieur du territoire français. Les linguistes le classeront ainsi en trois grandes catégories à savoir : FLM, FLE et FLS.

Le sigle FLM désigne le français employé comme langue maternelle par les locuteurs du territoire français et sert également de langue de scolarisation. En ce qui est du FLE, c'est une expression utilisée pour la première fois par André Rabouliet en couverture de la revue *les cahiers pédagogiques* en mai 1957. Le FLE est donc simplement le français langue d'apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue que le français comme langue maternelle. Le FLE peut aussi être la langue avec laquelle un étudiant non francophone suivra ses études pour un objectif précis. Le terme FLS quant à lui fut prononcé pour la première fois par Jean Pierre Cuq en (1991). Le FLS selon Jean Pierre CUQ se définit

comme : « le français parlé à l'étranger avec un statut particulier ». Il s'agit à cet effet de l'usage du français dans les anciennes colonies ou dans les anciens protectorats français. C'est donc une langue qui généralement léguée en héritage par l'histoire et se trouve utilisée dans tous les domaines de l'administration du pays.

En clair, il est nécessaire de souligner que FLS est enseigné aux apprenants francophones tandis que le FLE est enseigné aux apprenants non francophones.

En ce qui est du système éducatif camerounais, il se subdivise également en deux sous-systèmes éducatifs à savoir : le sous-système francophone et le sous-système anglophone. Le statut du français a connu des mutations dans ces deux sous-systèmes. En effet, il est passé de FLE à FLS2 dans le sous-système anglophone et de FLS à FLS1 dans le système éducatif francophone.

À cet effet, l'enseignement du français dans le sous-système éducatif anglophone au Cameroun permettra aux apprenants de bien s'exprimer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en respectant les règles d'accords et de liaisons. C'est donc dans cet ordre d'idée qu'il est dit :

Qu'enseigner une langue revient à doter l'apprenant du matériel nécessaire afin de l'aider à mieux s'imprégner et à s'intégrer rapidement dans un groupe social.

Les apprenants du français doivent donc avoir un bagage intellectuel du point de vue sémantique, culturel, socio-culturel de certaines règles qui régissent la langue française afin d'éviter les fautes d'accords en générale et du participe passé employé avec l'auxiliaire être en particulier. Un constat est alors fait dans l'usage du français par les apprenants du sous-système anglophone. Ces derniers s'expriment très bien oralement en français mais accusent cependant de nombreuses lacunes à l'écrit ; lacunes observées lors de leurs prises de notes ou lors des devoirs écrits tels que la traduction et la rédaction. Au nombre des problèmes cruciaux auxquels ils sont confrontés, figure en bonne place l'emploi du participe passé en général et du participe passé employé avec l'auxiliaire être en particulier. Pourtant l'acquisition d'une langue requiert la maîtrise et le développement de quatre compétences linguistiques à savoir : l'écoute, la parole, la lecture et l'écriture. De même, comme le souligne Chomsky(1957) « *une personne qui a acquise la connaissance d'une langue a intériorisé un système de règles qui relie les sons et les significations d'une manière particulière* ». Ainsi, dans le cadre formel, la compétence orale qui est cette partie sonore de la

langue à travers la langue ne saurait aller sans la compétence écrite. C'est donc dans ce cadre que se situe le processus d'enseignement /apprentissage des langues en général et particulièrement celle des langues étrangères car il s'agit d'un système à la fois pédagogique et didactique impliquant ainsi l'enseignant, les savoirs, et les apprenants. Ces lacunes au niveau de l'écrit font l'objet de notre travail qui va table sur les difficultés des apprenants du sous-système éducatif en général et ceux de la Form IV en particulier à maîtriser et à respecter les règles d'accord surtout dans l'exercice de traduction. En effet, Au vu de nombreuses fautes d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être rencontrées dans l'exercice de traduction de l'anglais vers le français, nous nous interrogeons sur la cause de ce problème. De même, en tant que futur formateur soucieux de l'avenir de ses apprenants en général et des apprenants anglophones en particulier, nous avons jugé utile de jeter un regard critique sur les méthodes d'enseignement / apprentissage de l'accord participe passé plus précisément l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être en français pour une meilleure expression tant orale qu'écrite. Ceci étant dit, en vue d'améliorer les performances des apprenants dans l'exercice de traduction, la question que nous nous posons est celle de savoir comment aider et amener les élèves du sous –système anglophone en général et ceux de la Form IV en particulier à maîtriser les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Notre étude se situe dans le domaine de la didactique, et notre sujet s'intitule : *La Problématique de l'Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être dans l'exercice de traduction dans le sous-système anglophone : cas de la classe de Form IV*. En effet, l'objet d'étude de la didactique est la relation ternaire concernant l'enseignant, le savoir et l'apprenant. En ce qui est du contrat didactique il peut être compris comme l'ensemble de comportements spécifiques de l'enseignant attendus par l'apprenant et l'ensemble de comportement de l'apprenant attendu par l'enseignant. Pour (G.Brousseau 2002), le contrat didactique traduit une situation d'apprentissage ou il existe une interaction entre les différents acteurs. La didactique d'une langue est étude à double visée car elle permet dans un premier temps d'acquérir des compétences linguistiques et, dans un second temps d'acquérir des compétences socioculturelles de ladite langue. De même, le choix portant sur les apprenants de la classe de Form IV trouve sa justification dans le fait qu'à la fin de ce niveau, les apprenants doivent être capables de comprendre certains énoncés, reproduire par écrit différents phénomènes en conformité avec l'orthographe. Les compétences attendues des apprenants de cette classe les préparent à affronter avec succès les objectifs du niveau

supérieur (Form V).partant donc de ce fait, il nous semble que l'adéquation entre le programme et les objectifs du français dans le sous-système anglophone soit impérative ceci tant dans le domaine de l'expression orale que dans l'expression écrite. Dans cette optique, il est donc question de développer des compétences linguistiques chez les apprenants de Form IV et de les familiariser quant au phénomène d'accord dans l'exercice de traduction. Le contrat didactique doit être établi dans cette mesure. Pour cela, les programmes scolaires définissent clairement les contenus à enseigner, ceux-ci portent essentiellement sur la phrase, la classe des mots, les verbes et les noms sujets. En effet, le problème des apprenants du sous-système anglophone se situe au niveau de l'accord des mots et du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Autrement dit ceux-ci n'arrivent par exemple pas à faire une distinction entre le sujet au singulier et le sujet au pluriel ou du sujet féminin et masculin ; ceci du fait qu'il n'existe pas dans leur première langue .Cette situation nous amène à nous poser les questions suivantes :

- Quelles sont les causes qui régissent la non- maîtrise des règles d'accord dans l'exercice de traduction par les apprenants?
- La grammaire française est-elle complexe par rapport à la grammaire anglaise ?
- Les apprenants ne sont- ils pas motivés à améliorer leur niveau de langue à l'écrit ?
- Quelles méthodes didactiques et stratégies faut-il adopter pour rendre la transmission et l'acquisition des connaissances effective ? Autrement dit comment amener les apprenants du sous-système anglophone à mieux maîtriser les règles de grammaire et d'orthographe afin de leur permettre de concilier l'oral et l'écrit.

Le thème de notre étude met en exergue trois notions à partir desquelles nous pouvons formuler des hypothèses générales et secondaires. Les formuler revient à envisager des solutions pour corriger les difficultés soulevées dans le problème et dans la problématique. Ces solutions envisagées sont des réponses aux questions de notre inquiétude. Selon le dictionnaire Larousse, l'hypothèse se définit comme : « une supposition à partir de laquelle on construit un raisonnement» l'hypothèse générale est une réponse anticipée à la question centrale de la recherche, elle guide le chercheur dans ses investigations. Les hypothèses secondaires quant à elles sont définies par Gordon Mace et François Pétry (2000) comme : « le résultat de la formulation du problème et le point de départ de la vérification ».

Ainsi, nous pouvons retenir comme hypothèse générale la non-maîtrise des règles d'accords du participe passé employé avec l'auxiliaire être par les apprenants du sous –

système anglophone serait causé par le fait que les règles d'accords du participe passé n'existent pas en anglais qui est leur première langue. Autrement dit, la langue anglaise influence sur l'apprentissage du français. Pour mieux appréhender le sens de cette hypothèse générale, nous avons énuméré des hypothèses secondaires. Comme hypothèses secondaires donc nous en avons trois.

**H<sub>1</sub>**-Les apprenants du sous-système anglophone accorderaient plus d'importance à l'oral qu'à l'écrit.

**H<sub>2</sub>**-Les apprenants anglophones trouvent les règles de grammaire ; d'orthographe et de conjugaison française multiples et difficiles à retenir par rapport celles de la langue anglaise.

**H<sub>3</sub>** -Les élèves anglophones ne s'intéressent pas à l'écrit parce qu'ils ne feront pas l'option Arts.

Notre choix est motivé par le rapport syntaxique entre les mots dans la phrase. La grammaire française est l'une des matières les plus redoutées par les apprenants du sous-système anglophone puisque selon eux « c'est trop de règles à intérioriser ». À travers cette étude, nous nous sommes fixés pour objectifs de porter une réflexion sur quelques problèmes liés à l'emploi du participe passé employé avec l'auxiliaire être puis de prospecter une piste pouvant permettre un meilleur enseignement de ce point précis de la grammaire ; car il constitue l'une des préoccupations majeures en didactique du FLE. En effet, l'enjeu de cette étude est la capacité à comprendre que la langue française est un système régi par les règles, lesquelles lorsqu'elles sont bien comprises et maîtrisées permettent aux acteurs de mieux se faire comprendre et de comprendre l'autre lors d'un acte de communication.

De même, en ce qui est de la méthodologie, nous avons effectué une enquête sur le terrain à travers certaines méthodes qui nous ont permis de collecter nos données. Il s'agit des questionnaires, destinés aux apprenants et aux enseignants. Ces questionnaires ont consisté à collecter des données quantitatives et qualitatives.

Aussi, nous avons élaboré un exercice de traduction anglais-français qui nous a permis d'évaluer les compétences des apprenants de Form IV. Il s'agit d'un petit texte en anglais qui devra être traduit en français par les élèves afin de voir dans quelle mesure les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ont été respectées et dans quelle mesure la première langue de ces apprenants (anglais) influence sur l'apprentissage du français.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous l'avons reparti en trois grandes parties structurées de façon ci-après :

La première partie présentera le cadre théorique qui nous permettra de situer notre sujet et sa démarche. Dans la deuxième nous ferons une analyse des données et une interprétation des résultats. La troisième partie quant à elle portera sur les propositions didactiques en vue d'améliorer le processus d'enseignement/apprentissage de l'expression écrite en français dans le sous-système éducatif anglophone.



## **PRÉMIÈRE PARTIE : RÉFLEXIONS THÉORIQUES**

La première partie de notre partie porte sur les éléments purement théoriques. Elle est constituée de deux chapitres :

Dans le premier chapitre, il sera question d'élucider les concepts qui constituent l'essentiel de notre investigation. Ensuite il sera question de mettre en évidence la spécificité de notre sujet par rapport aux travaux précédents dans la revue de littérature. Autrement dit, il s'agira de définir les termes et expressions clés qui nous permettront de mieux cerner notre sujet. Par la suite, dans le deuxième chapitre il sera question de présenter la méthodologie et les techniques de recherche adoptées pour mener à bien nos investigations.

## CHAPITRE 1 : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Le cadre épistémologique nous permet d'élucider la terminologie de notre sujet de recherche d'une part, ensuite de présenter la revue de la littérature d'autre part.

### 1-1 Définitions des concepts

Nous allons définir les concepts nous permettrons de mieux comprendre notre travail.

#### 1-1-1 Didactique

Étymologiquement, le mot didactique vient du grec « didaskein » qui renvoie à enseigner, à montrer, à indiquer ou à mettre en exergue. Partant ainsi de son origine grecque la didactique est perçue comme une science ou l'art de l'enseignement, de l'instruction. Elle va au-delà de l'enseignement qui en réalité, constitue son objet.

En paraphrasant Robert Galisson et Daniel Coste (1976) qui pensent que la didactique des langues est une analyse de l'enseignement qui est menée sur trois pôles : la langue, la méthode et l'enseigné. Nous pouvons clairement en déduire que la didactique du français est une approche scientifique et cette langue sur les plans théoriques, pédagogiques et méthodologiques. Elle s'occupe des contenus de l'enseignement du français, de leur sélection et de leur élaboration des conditions de leur acquisition. Mais aussi la didactique du français mène une réflexion sur les pratiques de l'enseignement et le statut des savoirs.

#### 1-1-2 problématique

Étymologiquement, le mot problématique vient du mot latin « problematica » qui signifie un problème considéré du point de vue des différents aspects à traiter, mieux la grille de lecture, d'interprétation d'un problème, ou de ce qu'on considère comme un problème.

D'après Michel Beaud (2004), elle est définie comme : « l'ensemble construit autour d'une question principale. Les hypothèses de recherche et les lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi. » En d'autres termes, c'est un ensemble de problèmes soulevés par l'objet d'étude.

#### 1-1-3 Le Participe passé

Le **participe** est mot emprunté du latin des grammairiens « participium », forme modale impersonnelle du verbe qui 'participe' de l'adjectif (peut s'accorder en genre et en nombre) et du verbe (peut exprimer temps, voix et régir un complément) ; « le participe passé

est une inflexion que prend le verbe et qui exprime l'idée verbale sous forme d'adjectif sans caractéristiques de personne et de nombre »Adjectivation des verbes, il peut avoir compléments .Syntaxiquement, il participe à la fois à la classe des adjectifs et de la classe du verbe.

**Le participe passé** est une forme verbale qui permet la formation des temps composés et de l'aspect accompli. Le participe passé est aussi appelé *participe parfait* .Il se distingue du participe présent qui forme son participe par 'ant'.Ce qui nous donne les formes suivantes : chantant ; dansant, pleurant.

Il est important de mentionner que le participe passé peut également avoir les mêmes fonctions que l'adjectif qualificatif. Cette variation du participe passé obéit à un certain nombre de règles selon qu'il est employé seul, avec des auxiliaires être ou avoir. Ces différentes règles ont été mises en relief par des grammairiens tels que : Maurice Grevisse et André Goosse (1936), Robert -Léon Wagner et Jacqueline Pinchon (1962,1992)

Nous allons définir quelques concepts ou de quelques notions fondamentales sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire 'être'.

### **1-1-3-1 L'accord**

L'accord Peut être défini comme la concordance entre les marques du genre, de classe, du nombre ou de personne des mots liés syntaxiquement. Dans le domaine de la linguistique, Jean Dubois et Al.(1973) estiment que : *«l'accord est le phénomène syntaxique par lequel, en français par exemple un nom ou un pronom donné exerce une contrainte donnée sur le pronom qui le représente, sur les adjectifs et les participes passés qui se rapportent à lui. »*

André Goosse (1936) quant à lui se distingue des autres en présentant l'accord comme : *«le fait qu'un mot variable (receveur) reçoit d'un autre mot de la phrase (donneur) ses particularités morphologiques : son genre, son nombre et sa personne. »*

Selon le dictionnaire Larousse l'accord s'entend comme le rapport de forme établi entre des mots.

L'accord est par conséquent un changement de forme qui s'opère à travers un mot qui impose ses marques liées au genre masculin ou féminin, au nombre pluriel ou au singulier etc.

#### **➤ La notion de genre**

Le genre est une catégorie grammaticale, définit par des propriétés formelles, procédant par répartition des nominaux dans les classes morphologiques (masculins, féminin neutre, pour les langues indo-européennes) qui se manifeste dans la détermination nominale, dans la

morphologie pronominale, dans l'accord de l'adjectif et du participe, ainsi que dans les affixes dérivationnels.

Sur le plan sémantique, la catégorie du genre entretient avec la catégorie du sexe(ou genre naturel), des relations d'homologie complexes, l'opposition male/femelle ne s'exprimant pas systématiquement de manière symétrique par l'opposition masculin/féminin pouvant s'observer dans des cas, comme celui des inanimés, ou l'opposition des sexes n'est pas pertinente.

Il y'a donc lieu de distinguer entre genre de nature linguistique, qui s'exprime au niveau formel de la langue, et un genre de nature cognitive, résultant d'une catégorisation référentielle.

### ➤ **La notion de nombre**

Le nombre est une catégorie grammaticale servant à l'expression de la détermination quantitative.

Comme le fait apparaître Gustave Guillaume (1986) :

La catégorie du nombre connaît deux réalisations principales : une réalisation linguistique, marquée, selon les langues, par le singulier (une entité), le duel (deux entités), le triel (trois entités) etc. le pluriel (une pluralité d'entités) : une réalisation à la fois linguistique et arithmétique marquée par les quantifieurs un, deux, trois, quatre etc.

Dans de nombreuses langues, le nombre est fondé sur le rapport pluriel (marqué) au singulier (non marqué). Nombre et quantité dénombrés sont deux phénomènes distincts. si le pluriel s'applique aux entités comptables, et rend compte par là même de la propriété sémantique discontinue qui se trouve associée au nom portant la marque du pluriel, le singulier lui ne permet pas de définir une telle propriété puisqu'il s'applique à la fois aux noms comptables et aux noms massifs.

En clair, les catégories de la personne et du genre sont indissociables, la personne impliquant nécessairement le nombre. Une désinence insécable vient ainsi marquer la personne et le nombre (Ex :-**ons**), parfois avec variation de radical (ex : **suis, es, est, sommes**, etc.).

Le plus souvent la désinence est associée au sujet du verbe (ex. Nous chantons). En ce cas, elle forme avec lui un signifiant discontinu (nous/-ons). Mais une telle configuration n'est pas constante. À l'oral, le sujet souvent porte seul la marque de la personne (ex : je chante, ils chantent).

### 1-I-3-2 Le participe passé employé avec l'auxiliaire 'être'

L'auxiliaire 'être' est un verbe qui varie en fonction du temps, de la personne, du genre etc. Il sert également à former les participes passés notamment des temps composés. Ainsi, le participe passé employé avec l'auxiliaire 'être' obéit à un certain nombre de règles.

#### ➤ La règle générale

La règle générale qui régit l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire 'être' est la suivante : le participe passé s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire 'être'.

Exemple : les hommes **sont partis** à la chasse.

Exemple : la marmite de Jeannine **s'est cassée**.

Exemple : le livre de Rémi **est tombé**.

Exemple : les femmes **étaient sorties** de bonne heure ce jour-là.

Exemple : les meilleurs élèves **seront primés** par le proviseur.

Se conjuguent avec l'auxiliaire être :

- Quelques verbes intransitifs exprimant un mouvement ou un changement d'état (aller, partir, arriver, rester, tomber, sortir, mourir, entrer, retourner, venir et ses dérivés, éclore, accéder) :
- Les verbes à la voix passive : le discours **est prononcé** par le proviseur.
- Les verbes pronominaux : les filles **se sont coiffées** chez ma mère.
- Quelques verbes selon le sens (transitif ou intransitif) peuvent être conjugués avec l'auxiliaire 'être' ou l'auxiliaire 'avoir' : ils **sont passés** nous voir.

#### Remarque :

1-Le participe passé employé avec l'auxiliaire 'être' se conjugue avec l'auxiliaire 'avoir' son participe passé est toujours invariable : il a **été** élu de nouveau.

2-le participe passé qu'il soit à un temps simple ou à un temps composé s'accorde toujours en avec le sujet.

3-pour la première et deuxième personne du singulier le participe passé s'accorde en genre avec la personne qui parle ou à qui l'on parle :

-je suis **allé** au marché. Ici c'est une personne de sexe masculin qui parle.

-Je suis allée à la rivière ce matin. Ici c'est une personne de sexe féminin qui parle.

-tu es né en janvier. Ici on parle à une personne de sexe masculin.

-tu es née en septembre : ici on parle à une personne de sexe masculin.

4-Quand le sujet est le pronom *on*, on peut ou non accorder le participe passé :

Il y avait beaucoup de bouchons, on est arrivé(e) en retard.

5-Lorsque le sujet du verbe est le pronom personnel de politesse *vous*, le participe passé s'accorde seulement en genre :

Êtes-vous arrivé(e) à temps finalement ?

### 1-1-4 La Morphosyntaxe

La morphosyntaxe regroupe l'étude des formes et celle des règles de combinaison des morphèmes, les considérants comme un tout indissociable. Elle concerne à cet effet, l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronom, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou dans une phrase.

### 1-1-5 La Grammaire Normative

**La grammaire** est l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. Par extension, on nomme aussi *grammaire* un manuel ou un ensemble de documents décrivant des règles grammaticales.

**La grammaire normative** encore appelée **grammaire prescriptive** est définie d'après le *dictionnaire de linguistique*, comme suit : « celle qui donnerait à l'enfant la maîtrise de la langue, de ses règles fondamentales, qu'on ne peut pas transgresser, et non de détails destinés à compliquer ce qui est simple.

Dans le même dictionnaire, **la norme** est un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages de la langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socio-culturel. La norme, qui implique certains usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative...

Ainsi, pour connaître la grammaire d'une langue, il importe de posséder la capacité de reconnaître :

-Les éléments qui la composent

-Les classes qui regroupent ces éléments

-Les systèmes qui servent à l'aménagement de ces classes d'éléments. Diverses unités – phrase, proposition, groupe de mots et mot-forment une échelle de rangs allant de la plus grande unité : la phrase à la plus petite le mot.

En clair, la grammaire normative renvoie aussi à la grammaire dite grammaire scolaire c'est-à-dire une grammaire fondée sur des assises linguistiques plus ou moins définies selon les cas.

## **1 -2 L'enseignement / apprentissage du français aux anglophones**

L'objectif de cette partie vise à montrer le statut qu'occupe le français dans le sous-système anglophone, les objectifs de la classe de Form IV.

### **1-2-1 Le Français Dans Le Sous Système Anglophone**

Le statut du français dans le sous-système anglophone a donné lieu à de nombreux débats. En effet certains pensent que le français serait une langue étrangère(FLE). D'autres par contre pensent qu'il serait langue seconde(FLS). Dès lors avant de statuer sur la place du français dans le sous-système anglophone il serait judicieux de rappeler les définitions du Français Langue Étrangère(FLE) et du Français Langue Seconde (FLS).

#### **1-2-2-1 Le FLE**

Le Français Langue Etrangère FLE est défini par André Rabouliet(1957) qui le définit tout simplement comme une langue d'apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue que le français langue maternelle. C'est une langue avec laquelle un étudiant francophone suivra ses études pour un objectif précis. Le FLE est une méthode d'enseignement mise sur pieds pour enseigner le français à l'extérieur du territoire français et pour faire une distinction avec les méthodes d'enseignement à l'intérieur du territoire français c'est- à -dire l'enseignement du français comme langue maternelle

#### **1-2-1-2 Le FLS**

Le FLS a été abordé pour la première fois en 1991 par Jean-Pierre Cuq qui le définit comme « *le français parlé à l'étranger avec un statut particulier* ». Il s'agit principalement du français dans les anciennes colonies ou dans anciens protectorats français

Henri Besse (1986) pour sa part entend par langue seconde :



« Une langue de nature étrangère mais ayant dans le pays où elle est enseignée. Son statut de langue officielle seconde ou privilégiée bref une langue pratiquée d'une manière ou d'une autre dans le pays ou un apprenant ».

Au Cameroun le français tout comme l'anglais est une langue seconde car il se distingue des autres langues étrangères telles que l'allemand et l'espagnol par ses valeurs statutaires et juridiques. Le français malgré tout occupe une place de choix grâce à la population qui l'utilise. Il couvre les 4/5 du territoire, soit huit provinces sur dix. Cette répartition géographique n'entraîne pas la limitation de la langue à utiliser dans l'une ou l'autre partie ou province du pays. Ahidjo cité par M.M Mbondji Mouellé(1999) déclarait ceci : « *Tout citoyen camerounais en général et en particulier a le droit de s'adresser à tout service public ou parapublic et d'en obtenir une réponse dans la langue de son choix* ».

Le dictionnaire de didactique des langues (1976) définit le FLS comme : « *expression qui introduit une nuance utile par rapport à la langue étrangère, ou le multilinguisme est officiel ou une langue non maternelle bénéficie d'un statut privilégié.* » Ainsi, il est nécessaire de mentionner que le français en milieu scolaire anglophone du Cameroun jouit d'un statut particulier par rapport au FLE ordinaire c'est -à-dire dans les états tels que le Nigeria, Le Ghana, Les Etats-Unis...et au FLS dans les états tels que : le Mali, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Gabon etc. c'est donc dans cette mesure que le professeur Mbondji Mouelle (1999) procède à une classification du FLS.

Les élèves camerounais anglophones (de même que les francophones) ont en effet deux langues secondes, puisqu'ils sont astreints à la même du français et de l'anglais au plan institutionnel (administration justice, média, scolarisation) ils sont, au plan fonctionnel soumis presque aux mêmes exigences par rapport aux deux langues officielles.

Ceci étant dit, il est important de noter qu'à cause des facteurs historiques, culturels, il ne serait pas logique d'appliquer aux élèves du sous-système anglophone le concept FLS au même niveau que ceux du sous-système francophone. Nous nous accordons donc ainsi avec le professeur Mbondji- Mouelle(1999) pour dire :

Mais étant donné les paramètres historiques, culturels et le retard acquisitionnel justifiant leur faible niveau d'appropriation du français, il serait incongru d'appliquer à ces élèves le concept de FLS au même degré qu'aux francophones. On peut dire qu'au Cameroun, le français (comme l'anglais), est une langue seconde à deux vitesses sur le plan didactique, selon qu'on se situe au niveau des francophones ou des anglophones : soit FLS1 pour les uns et FLS2 pour les autres.

La nuance méthodologique tient au degré d'extranéité du français par rapport aux apprenants et par rapport à leur niveau de socialisation dans cette langue. Cette gradation comme nous le verrons plus loin n'est pas sans incidence sur l'enseignement de la grammaire en milieu francophone. Mais avant d'y arriver, il convient de présenter les objectifs spécifiques de la classe de Form IV qui fait l'objet de notre recherche.

### **1-2-2 Les objectifs spécifiques de l'enseignement du français en classe de Form IV**

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'enseignement du français dans le sous-système anglophone jouit d'un statut particulier. Les objectifs de la quatrième année sont :

\* Sur le plan de l'écrit, (lecture et écriture), l'élève devra, au terme de cette quatrième année, être capable de :

- Démontrer sa compréhension des messages écrits :
- Donner des renseignements relatifs à une personne, un objet ou un lieu.
- D'exprimer sa compréhension d'un avis, d'un conseil, d'une suggestion et des ambitions de quelqu'un.
- Donner des renseignements relatifs à un événement ou à une action.

\* Devant un texte il devra être capable de :

- Réfléchir sur les sens du passage et d'identifier des sentiments exprimés, raisonner sur le passage, raconter ce qui s'est passé, situer les faits précis, vérifier une réponse et enfin de prédire et faire des projets.

### **1-3 La Revue De Littérature**

Comme toute bonne activité intellectuelle il est très important de mentionner que nous ne sommes pas les premiers à traiter du thème de l'accord dans le sous-système anglophone. Nous allons donc à cet effet passer en revue les travaux antérieurs afin de mettre en exergue l'originalité de notre recherche.

#### **1-3-1 Mémoires**

Nitcheu Marguerite(1997) dans son travail : *Enseignement du français en classes anglophones : le cas de la Form I et de la Form V de deux établissements scolaires de la ville de Buea*. Présente les difficultés rencontrées par les apprenants anglophones pour communiquer. Elle remet donc en cause les difficultés qu'ont les apprenants à acquérir les règles grammaticales dans une approche communicative. Pour elle, la maîtrise des règles de grammaire n'est pas le seul aspect à considérer pour une bonne communication.

Moukouri(2009) dans son travail expose les difficultés des apprenants anglophones à former le féminin des adjectifs qualificatifs. La cause probable étant l'absence d'une règle pour former le féminin de l'adjectif dans la langue anglaise. Ceci<sup>1</sup> amène les élèves à ne pas faire d'accord entre le nom et l'adjectif qualificatif au niveau de l'expression .A cet effet, elle propose l'interprétation de l'interlocuteur et une tolérance envers les apprenants.

Ntoubas Ela (1995) s'est aussi intéressée sur le problème du genre grammatical en français mais particulièrement à sa pratique. Selon elle, les apprenants du sous-système anglophone ont du mal à pratiquer, dans leur communication quotidienne, le genre français. A cet effet, elle propose de faire asseoir et d'appliquer les notions élémentaires du genre dès la classe de Form II.

Quant à Bakari Samuel(2013) dans son travail, intitulé : *l'enseignement et apprentissage du genre et son impact sur l'accord en français chez les apprenants du sous-système anglophone* démontre que les apprenants du sous-système anglophone, commettent des erreurs tant dans le choix des articles précédant un nom en fonction de son genre que de la forme de l'adjectif mis en relation avec ce nom. Il propose à cet effet la théorie socioconstructiviste et de l'approche par compétence afin de rendre intéressant la didactique du genre à travers une progression cohérente mettant l'accent sur la didactique des noms.

Yolande Bernadette Ngonu Mbarga(2013) dans son travail intitulé *la problématique de trois mots variables : le nom, le verbe et l'adjectif qualificatif dans l'intro phrastique, l'inter phrastique et le transphrastique*. Souligne que le nom est l'élément primordial, c'est-à-dire qu'il commande et gouverne le phénomène d'accord dans la phrase, entre les phrases et dans un texte. Par conséquent, l'accent doit être mis sur lui afin d'aider les élèves à mieux comprendre le phénomène d'accord.

Felix Sandag Tewang (2000))qui s'est intéressé à l'écrit, dictées, et rédactions en classe de form five, a soulevé la question du manque quantitatif et qualitatif des enseignants et de la priorité accordée à l'oral sur l'écrit par la didactique du FLE encore appliquée dans l'enseignement du français en classe anglophone.

Nkwankam (2000) dans son mémoire intitulé *les difficultés d'acquisition et l'usage de l'article français par les élèves anglophones : l'exemple des classes de form 3 au lycée bilingue d'application*, pense que si les élèves rencontrent des problèmes dans l'utilisation de l'article en français, c'est parce qu'il n'existe pas de correspondance entre les articles en français et ceux de l'anglais. Pour lui, ce phénomène est à l'origine des ruptures lors des

conversations entre un locuteur francophone et un locuteur anglophone à la suite des mauvaises interprétations et il prend l'exemple des mots « le sol » et « la sole ».

### 1-3-2 ARTICLES

Marie-Christine Fougerousse (1999) mène une recherche sur l'enseignement de la grammaire en français langue étrangère (FLE) dans la ville de Paris. Elle articule sa recherche autour de trois points à savoir : la place de la grammaire, sa présentation et le matériel didactique utilisé. Au terme de son enquête auprès des enseignants, il ressort que, la grammaire est la composante linguistique qui occupe le plus de temps en cours. Toutefois Fougerousse pense que, il ne faudrait pas que la grammaire occupe plus de temps dans l'emploi de temps du FLE si nous nous en tenons à cette citation : « à trop vouloir répondre aux attentes des apprenants, les enseignants risquent de tomber dans le piège d'une focalisation excessive sur la grammaire étant donné que celle-ci ne garantit pas nécessairement une bonne compétence communicative orale et ou écrite en français ». Quant aux contenus linguistiques, ils sont laissés à la charge de chaque enseignant ; ceux-ci peuvent ainsi faire appel à leur créativité, les démarches d'enseignement varient d'un enseignant à l'autre. Ainsi les enseignements oscillent entre la grammaire traditionnelle et les apports de l'approche communicative. Les apports documentaires personnels se substituent progressivement au matériel constitué : les exercices varient en fonction de classes.

Maria-Alice Médioni (2010) dans son article : *pour apprendre une langue, il faut la parler* pense que l'apprentissage d'une langue passe avant tout par l'acquisition du vocabulaire, car connaître le fonctionnement d'une langue ne signifie pas obligatoirement la parler ; d'où la nécessité d'associer connaissance et pratique de la langue. Pour Médioni, la condition nécessaire pour parler une langue c'est : « avoir d'abord quelque chose à dire et ensuite avoir les moyens pour le dire ». A cet effet, elle pense que l'apprentissage du vocabulaire passe avant la grammaire.

Luce PetitJean (1991) pense que : les règles d'accord des participes passés construits avec être ou avoir, et surtout celles des pronominaux, supposent un niveau très soutenu de raisonnement, d'observation et de réflexion pour être appliquées. Pour la langue et ses utilisateurs, il serait utile et urgent face à l'analyse automatique, d'apporter une cohérence et une simplification.

Bere Anatole(2003) Pense que, étant donné que les problèmes d'apprentissage prennent naissance dans le cycle d'observation pour ce qui concerne les classes du secondaire, c'est donc à ce niveau qu'il faut jeter les bases d'une bonne formation pédagogique avec possibilités de renforcement dans les étapes supérieures. Ainsi selon lui tout plan de cours sur la didactique du participe passé pourrait progressivement aller d'un niveau scolaire à un autre, dans le sens de la complexification.

### **1-3-3 Ouvrages de grammaire**

Il est important de rappeler que chaque modèle de français (langue seconde ou étrangère) s'appuie sur un modèle de grammaire précis .C'est ce qui détermine la structure des exercices proposés aux apprenants ainsi que des enseignements dispensés par les enseignants.

Maloon Offord(2006) dans son livre intitulé : *A Student Grammar of French* part d'une étude comparative et contrastive sur l'accord de l'adjectif qualificatif en français et en anglais. Il insiste sur la nécessité de maîtriser le genre de chaque nom en français afin de ne pas compromettre les règles d'accord .Ceci étant dû au fait que le genre grammatical est un aspect très important de la syntaxe française.

Christian Baylon et Paul Fabre(1995) se sont attardés sur les principales difficultés rencontrées par les apprenants anglophones et même francophones. Il traduit cette situation par ces mots : « l'usage du français connaît un certain nombre de servitudes générales qui troublent les locuteurs ».Ils pensent à cet effet que, l'enseignement de la grammaire repose sur une didactique entretenue entre deux réalisations de la langue : l'oral et l'écrit. Selon eux il ne faudrait pas opposer une langue française parlée à une langue française écrite ce qui s'opposerait au bilinguisme.

### **1-3-4 Ouvrages de linguistique**

La linguistique occupe une place importante dans l'apprentissage des langues, d'où la nécessité de lire certains ouvrages parus dans ce domaine.

Edmond Biloa (2003), mène une enquête sur les particularités et les problèmes que rencontre le français au Cameroun. Il pense que le multilinguisme de notre pays influe sur sa situation linguistique. En effet, les langues locales côtoient l'anglais, le pidgin-English, le camfranglais et le français.

Berri et Pagel(2005) présentent l'importance de la phonétique dans l'apprentissage des langues. Cette importance se situe à quatre niveaux : la production du sens, la compréhension

du message, l'élimination du texte écrit et le levé des inhibitions. Ils écrivent à cet effet que : « la maîtrise de la prononciation mène à une acquisition des aspects grammaticaux et lexicaux de manière plus efficace à partir du moment où l'apprenant se sent plus en confiance parce qu'il sait bien prononcer ».

Parvenu au terme de notre revue, il est important de rappeler que dans ce chapitre, il s'agissait de définir les mots et expressions clés de notre travail et aussi, il s'est occupé d'insérer notre sujet dans son cadre théorique. Le deuxième chapitre consistera à présenter la méthodologie et les techniques d'enquête

## CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous allons présenter la méthodologie et les techniques de recherche. Il sera question de décrire la méthode c'est-à-dire de circonscrire le domaine de la recherche, la population cible ainsi que son répertoire linguistique d'une part, les procédures d'échantillonnage et les techniques de recherche d'autre part.

### 2-1 Méthodologie

La méthodologie générale ici opte pour une recherche pratique, inductive et progressive. Cette approche qualitative vise à rechercher les causes réelles des faits et le sens des événements donnés dans un milieu donné. Son avantage par rapport à l'approche quantitative est qu'elle va au-delà du constat des faits par des statistiques. Elle est une forme de diagnostic qui va aboutir à des prescriptions. De ce fait, les hypothèses formulées plus hauts donnent lieu à des observations de faits qui permettront de prélever un certain nombre d'informations dont les analyses et interprétations résultantes favoriseront l'émergence de propositions théoriques et méthodologiques pouvant combler les difficultés rencontrées dans l'enseignement et apprentissage du français en général et de l'accord du participe passé en particulier.

#### 2-1-1 Domaine d'étude

Notre domaine d'étude associe la didactique à la sociolinguistique, elle se consacre en particulier à l'enseignement du FLS2 dans les classes du premier cycle du sous-système anglophone de l'enseignement général au Cameroun. Le choix de ce domaine peut s'expliquer par le contexte multilingue de notre pays. En effet, vu la diversité linguistique qui prévaut, la didactique devrait promouvoir la compétence de communication non seulement orale mais aussi écrite dans le processus d'enseignement des deux langues officielles afin de faciliter une bonne communication entre les citoyens.

#### 2-1-2 Population Cible

La population cible constitue le public visé dans le cadre de notre recherche. Elle est représentée par les élèves d'un établissement secondaire de la place : le lycée bilingue de Yaoundé. Au niveau de la macrostructure, cette catégorie est constituée d'un public

homogène c'est-à-dire : les élèves. Et au niveau de la microstructure ces élèves constituent un public hétérogène formé d'élèves de deux sexes : masculin et féminin. Les enseignants de FLS2 représentent la deuxième catégorie d'intervenants de la population cible ; les caractéristiques sont semblables à celles du premier groupe : ils constituent la macrostructure et forment un public homogène à ce niveau ; il devient hétérogène dans la microstructure parce qu'il s'agit des enseignants de sexe masculin et de sexe féminin.

Quant au niveau d'étude, nous avons choisi la Form IV parce qu'il s'agit d'une classe préparatoire à l'examen du General Certificate of Education(G.C.E) en plus les apprenants sont initiés à l'exercice de traduction qui est l'un des exercices clés de la Form V. Il paraît donc judicieux de travailler avec ce niveau afin de déceler les difficultés que rencontrent les apprenants en grammaire, de mieux les préparer à l'exercice de traduction. Ceci en vue de les aider à aborder l'examen aisément.

### **2-1-3 Terrain d'enquête**

Notre étude a pour cadre les établissements secondaires bilingues en milieu francophone et plus précisément dans la ville de Yaoundé chef-lieu de la région du Centre. Sur le plan topographique, Yaoundé est un espace situé au sud Cameroun. Les citoyens camerounais francophones et anglophones y cohabitent. Nous y retrouvons à cet effet une pluralité de langues dont les conséquences ne sont pas sans conséquence sur l'enseignement/apprentissage du français en général et des règles d'accord en particulier. De même outre les raisons académiques, notre choix pour la ville de Yaoundé tient en ce que ce milieu permet d'aborder l'appropriation du français par les anglophones en milieu francophone urbain. Les difficultés ainsi relevées en milieu urbain de fort emploi du français, permettront de palier aux problèmes de l'enseignement/apprentissage du français dans le Cameroun en général.

## **2-2 Procédures d'échantillonnages**

Le processus d'enseignement /apprentissage s'appuie sur deux acteurs essentiels à savoir les apprenants et les enseignants.

### **2-2-1 Les élèves**



Le nombre total des sujets de la première catégorie d'acteurs dans les établissements choisis (lycée bilingue de Yaoundé et lycée bilingue d'ékounou) s'élève à :

LB Yaoundé	LB Ekounou	Total
75	75	150

### **2-2-2 Les enseignants**

Pour ce qui est des enseignants de français intervenants dans les classes de Form IV, nous avons dénombré dix(10) au total, soit (07) au lycée bilingue de Yaoundé et trois (03) au lycée d'ékounou.

Nous pouvons dès lors préciser les techniques d'enquête utilisées.

### **2-3 Techniques d'enquête**

L'enquête constitue le point d'étude de notre recherche. Pour la collecte des données, nous avons fait appel à trois techniques notamment : l'analyse du corpus, les questionnaires et l'observation. C'est à travers elles que nous vérifierons nos hypothèses.

Les différentes méthodes de collecte d'informations que nous avons utilisées ne sont pas les meilleures ; néanmoins elles ont été efficaces dans notre enquête puisque nous avons pu obtenir des données.

#### **2-3-1 l'analyse de corpus**

L'analyse de corpus consistera en l'analyse des copies des élèves anglophone. Nous leur soumettrons à un petit exercice de traduction qui consistera à traduire un petit texte de l'anglais vers le français afin de déceler les fautes du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Après la collecte des traductions des apprenants, nous procéderons au dépouillement et au classement des données collectées. Il s'agira d'une part de caractériser les fautes ou les difficultés des élèves. D'autre part, il s'agira de déterminer ou de cerner les causes ou les origines afin de proposer des solutions pour y remédier.

#### **2-3-2 Questionnaires**

Le questionnaire peut se définir comme le moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Il comporte une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêté une information. On obtient ainsi des réponses et informations quantitatives que les statistiques transforment en données chiffrées.

Les questionnaires que nous avons adressés aux enseignants et élèves alternent différents sortes de questions :

- Des questions fermées où il faudra répondre par oui ou par non.
- Des questions ouvertes où les enquêtés exprimeront librement leurs opinions ;
- Des questions préformées ou **QCM** où les enquêtés auront la possibilité de choisir parmi plusieurs réponses proposées celles qui leur conviennent. Ainsi, le questionnaire adressé aux enseignants comportait dix (10) questions et celui des apprenants en avait quatorze(14). Toutes les questions sont en rapport avec l'enseignant /apprentissage du français et précisément l'expression écrite. Chacun des questionnaires est anonyme permettant ainsi de répondre librement. Chaque formulaire est constitué d'une part d'une entête destinée à informer le répondant de la nature de l'enquête et d'autre part des questions ouvertes et fermées pour les enseignants et seulement fermées pour les élèves compte tenu de leurs niveaux en français. Ces questions sont en rapport avec les hypothèses formulées.

Les questions posées aux enseignants sont relatives :

- Aux problèmes rencontrés dans l'enseignement de l'écrit.
- À la technique utilisée pour enseigner les règles d'accord.

Les questions adressées aux élèves portaient sur :

- Les difficultés qu'ils rencontrent pour accorder avec l'auxiliaire être.
- L'évaluation de leur écrit en français.

L'administration des questionnaires s'est faite sur plusieurs descentes sur le terrain. Néanmoins, elle a été facilitée par l'intérêt des enquêtés, toutefois il est important de signaler que nous n'avons pas pu récupérer la totalité des questionnaires.

L'analyse du questionnaire des élèves précèdera celle du questionnaire des enseignants.

Le mode de dépouillement est manuel, le tri à plat nous permettra d'aborder les questions les unes après les autres. Nous traiterons les données dans les tableaux et les réponses seront traitées sous forme de fréquence.

### **2-3-3 l'observation**

Dans le cadre de notre recherche nous avons observé divers documents qui ont permis de découvrir les auteurs de l'enseignement de la grammaire dans le sous-système anglophone. Nous avons également consulté les programmes d'enseignement, les progressions

pédagogiques, les fiches pédagogiques, les manuels scolaires au programme. De cette observation nous avons fait un certain nombre de remarques.

Nous nous sommes également entretenu avec les élèves et les enseignants des dites classes en vue d'obtenir plus d'information quant au choix des méthodes utilisées dans l'amélioration de l'expression écrite en milieu anglophone. Ces échanges ont été enrichissants dans la mesure où ils nous ont permis d'émettre de meilleures suggestions destinées à améliorer les techniques de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite.

Parvenu au terme de ce deuxième chapitre qui traitait de la méthodologie et des techniques de recherche, nous avons pu présenter la méthode adoptée pour mener à bien notre enquête sur le terrain.

Le constat qui en découle est celui le suivant, la population cible est constituée d'un public qui est essentiellement celui du système enseignement /apprentissage. De même, l'effectif que nous avons obtenu au niveau des deux catégories d'acteurs c'est-à-dire des élèves et des enseignants est assez considérables pour confirmer ou infirmer les hypothèses dans la suite du travail. Il est donc convenable pour la suite de ce travail de recherche, d'analyser les données collectées et d'en faire une interprétation minutieuse dans la deuxième partie qui constitue le cadre technique.

Nous sommes donc parvenus au terme de cette première partie qui portait sur l'analyse des contours théoriques de notre recherche. De prime abord, nous avons procédé par la définition des concepts clés dans le but de faciliter la compréhension de notre sujet à un potentiel lecteur. En outre, Nous avons aussi établi une revue des écrits précédents allant presque dans la même voie que le nôtre, ceci en vue de montrer l'originalité de notre travail. Par la suite, nous avons présenté notre champ de recherche c'est-à-dire le domaine d'étude qui est la didactique, la population cible représentée par les élèves de Form IV ; les cadres d'études étant le lycée bilingue d'ékounou et le lycée bilingue de Yaoundé. Enfin, nous avons présenté la procédure d'enquête ou technique d'enquête dans laquelle sont développées les diverses méthodes de collecte des données employées pour aboutir à une vérification des hypothèses. À la suite de cette première Partie, la présentation et l'analyse des données collectées ainsi que l'interprétation des résultats et la vérification des hypothèses constitueront l'ossature de la seconde partie de notre travail de recherche.

**DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES ET  
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**



La deuxième partie de ce travail constitue son cadre méthodologique. En effet, il est question de présenter le cadre technique, c'est-à-dire la manipulation des données pour une analyse qui nous permettront d'aboutir à une interprétation des résultats obtenus. Aussi dans cette partie, il sera question de procéder à la vérification des hypothèses émises dans l'introduction.

## CHAPITRE 3 : DESCRIPTION ANALYTIQUE DES DONNÉES

Lors de notre enquête sur le terrain, nous avons utilisé comme cité dans le chapitre précédent, les questionnaires, les observations et les corpus afin de collecter les données nécessaires pour ce travail. Il est donc question dans ce chapitre de dépouiller ces données en fonction de ces instruments de collecte utilisés selon qu'il s'agisse des élèves ou des enseignants.

### 3-1 Analyse du corpus : classement des écarts

Cette analyse du corpus nous permet de recenser les fautes d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être dans les écrits des élèves du sous-système anglophone en général et de la form IV en particulier. Nous avons à cet effet relevé un certain nombre d'écart que nous nous attèlerons à décrire nous fondant sur l'analyse contrastive et l'analyse des fautes dans le but d'en découvrir les origines.

Les écarts ont été classés en trois catégories que nous abordons, à savoir : les erreurs du genre et les erreurs du nombre les erreurs du participe passé.

#### 1) Les erreurs du genre

Elles sont récurrentes dans la plupart des copies des élèves et témoigne ainsi de la difficulté que l'élève a eu à se rappeler du genre du sujet auquel il a affaire. En effet, oralement, l'élève reconnaît le genre du mot auquel il fait face, cependant à l'écrit lorsqu'il s'agit de pratiquer la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui stipule que : le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, il n'y prête aucune attention. la notion du genre se fait le plus ressentir lorsqu'il s'agit des noms féminins. Ces erreurs sont aussi le reflet de l'absence de la notion d'accord, du genre dans leurs L1 qui est l'anglais. Nous avons pu ainsi relever :

- international women's Day =la journée international\_ de la femme mis pour : (la journée internationale de la femme).
- everyday, women are violated=les femmes sont bafoué (s) mis pour :(les femmes sont bafouées)
- dominated=dominés mis pour (les femmes sont dominées)
- Scorned= méprisés mis pour : (les femmes sont méprisées)

- Subjugated= subjugués mis pour :(les femmes sont subjuguées)

Second class Citizen=relégués au second plan mis pour : (les femmes sont reléguées)

La plupart des élèves a oublié que le mot 'femme' est un nom féminin par conséquent tous les participes employés avec l'auxiliaire 'être' devraient s'accorder en genre avec le mot femme. Donc les participes passés devaient prendre le 'e' avant le 's'.

## 2) Les erreurs du nombre

Comme nous l'avons relevé plus haut avec les erreurs du genre, certains élèves ne prêtent pas attention à la notion du nombre qui se fait le plus ressentir avec les noms au pluriel. Nous avons pu relever ainsi les erreurs suivantes :

- everyday, women are violated=les femmes sont bafoué\_ mis pour : (les femmes sont bafouées)
- dominated=dominé\_ mis pour :(les femmes sont dominées)
- Scorned= méprisé\_ mis pour :(les femmes sont méprisées)
- Subjugated= subjugué\_ mis pour :(les femmes sont subjuguées)

Les erreurs ainsi relevées, nous observons que les élèves omettent le 's' étant donné que le mot femmes est un mot féminin pluriel.

## 3) Les erreurs du participe passé des verbes se terminant par 'er'

En plus des erreurs du genre et du nombre ci-dessus relevées, nous avons également observé que la plupart des élèves de form IV ne distinguent pas l'infinitif du participe passé des verbes se terminant en 'er'. Nous avons ainsi relevé certaines erreurs :

- everyday, women are violated=les femmes sont bafouer\_ mis pour :(les femmes sont bafouées)
- dominated=dominer\_ mis pour : (les femmes sont dominées)
- Scorned= mépriser\_ mis pour : (les femmes sont méprisées)
- Subjugated= subjuguier\_ mis pour : (les femmes sont subjuguées)

Les erreurs ainsi relevées nous remarquons que certains de ces élèves écrivent l'infinitif des verbes qui se terminent en 'er' au lieu du 'é'.

## 3-2 Analyse des questionnaires

L'analyse du corpus nous a révélé que la maîtrise des règles d'accord du participe passé en général et du participe passé employé avec l'auxiliaire être en particulier n'est pas encore assise par les élèves de form IV des deux établissements en générale. Nous voulons dès à

présent interroger l'enseignement des règles d'accord dans le sous-système anglophone en général. Ceci passera donc par la collecte des données par le biais des questionnaires adressés aux élèves et aux enseignants. Nous le ferons donc sous forme de tableaux, pour ce, nous allons subdiviser cette étape en deux parties en fonctions des enquêtés. Ainsi, nous aurons l'analyse des questionnaires adressés aux élèves de (Form IV du lycée bilingue De Yaoundé et du lycée bilingue d'ékounou) d'une part et d'autre part l'analyse des questionnaires adressés aux enseignants de français en direction des anglophones dans les deux établissements. Le récapitulatif des réponses aux diverses questions se présente sous forme de pourcentage.

$$Fi = nx100 / N$$

Fi : pourcentage(%)

N : effectif total

N : effectif des répondants

### Présentation générale

**Tableau 1 : récapitulatif des effectifs**

	Nombre d'administrés	Nombre de retournés	Nombre de non retournés	Pourcentage de retournés	Pourcentage de non retournés
<b>Lycée bilingue d'Essos</b>	75	75	0	100%	0%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	75	70	05	93,33%	6,67%
<b>Enseignants L B Essos</b>	7	7	0	0%	0%
<b>Lycée bilingue d'Ekounou</b>	03	03	0	0%	0%
<b>Total</b>	160	155	05	96,87%	3,12%

Sur les 150 questionnaires administrés, 145 seulement ont été retourné en effet cinq élèves du lycée bilingue d'Ekounou n'ont pas voulu répondre aux questions. Néanmoins nous avons pu travailler avec 145 qui nous ont été retournés.



### 3-2-1 Analyse et interprétation des questionnaires adressés aux élèves

**Tableau 2 : l'amour pour le français**

	Oui		Non	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	pourcentage
<b>Lycée bilingue d'Essos</b>	75	100%	0	0%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	70	100%	0	0%
<b>Total</b>	145	100%	0	0%

À la première question qui était celle de savoir si les élèves aiment le français étant donné qu'il faut aimer une langue ou une discipline avant de s'adonner entièrement, tous les élèves ont répondu 'oui' ce qui montre qu'ils veulent réellement apprendre le français

**Tableau 3 : justification de l'amour pour le français**

réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d'ékounou	
	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Permet de communiquer aisément</b>	10	13,33%	25	35,71%
<b>Les enseignants nous motivent pendant le cours.</b>	20	26,66%	20	28,57%
<b>Les cours de français sont très intéressants</b>	25	33,33%	15	21,42%
<b>J'obtiens toujours de bonnes notes en français.</b>	20	26,66%	10	14,28%
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>/</b>

D'après les résultats obtenus, la plupart des élèves anglophones avouent aimer le français parce que les enseignants les motivent à apprendre en plus ils trouvent les cours de français très intéressants.

**Tableau 4 : la future option en Lower Sixth**

réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d'ékounou	
	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Sciences</b>	60	80%	55	78,57%
<b>Arts</b>	15	20%	15	21,42%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>/</b>

Très peu d'élèves anglophones pensent à faire l'option Arts en effet, les  $\frac{3}{4}$  pensent opter pour les séries sciences. Ils nous en donneront d'ailleurs les raisons

**Tableau 5 : justification de la préférence de Science à Arts**

Réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d'ékounou	
	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Les matières scientifiques sont plus concrètes</b>	20	26,66%	25	35,71%
<b>Je n'aime pas la littérature</b>	25	33,33%	20	28,57%
<b>Trop d'œuvres à lire</b>	30	40%	25	35,71%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>/</b>

Les élèves anglophones affirment de pas choisir les Arts parce qu'ils n'aiment pas la littérature et il faut lire beaucoup d'œuvres.

**Tableau 6 : capacité à écrire correctement français**

	Oui		Non	
	Effectif	Pourc.	effectif	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	30	40%	45	60%
<b>Lycée bilingue d'Ekounou</b>	40	57.14%	30	42.85%
<b>total</b>	<b>70</b>	<b>48.27%</b>	<b>75</b>	<b>51.72%</b>

D'après les résultats obtenus dans le tableau suivant, 51.72% affirment ne pas écrire correctement le français. Ceci semble énorme vu que 48.27% seulement affirment écrire correctement ce qui reste à vérifier.

**Tableau 7 : préférence entre l'écrit et l'oral**

réponses	Lycée bilingue d'ékounou		Lycée bilingue de Yaoundé	
	Effectif	Pourcentage	effectif	pourcentage
parler	60	85,71%	60	80%
écrire	5	7,14%	5	6,66%
Les deux	5	7,14%	10	13,33%
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>		<b>75</b>	

D'après ces résultats, l'écriture du français semble la bête noire des élèves anglophones. Ils nous en donneront par ailleurs les raisons dans le tableau suivant.

**Tableau 8: les justifications pour la préférence de l'oral**

	Lycée bilingue d'ékounou		Lycée bilingue de Yaoundé	
	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
C'est moins contraignant	20	28,57%	15	20%
Les fautes ne sont pas visibles	10	14,28%	20	26,66%
La communication est plus orale qu'écrite	20	28,57%	20	26,66%
On se fait corriger immédiatement	20	28,57%	25	33,33%
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>/</b>	<b>75</b>	<b>/</b>

La plupart des élèves pensent que la communication orale est plus aisée parce que selon eux l'on se fait corriger immédiatement après une faute.

**Tableau 9 : la documentation des élèves**

	Oui		Non	
	Effec.	Pourc.	Effec.	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	30	40%	45	60%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	25	35,71%	45	64,28%
<b>Total</b>	55	37,93%	90	62,06%

Le manque des livres de français est aussi l'une des causes de la non-maîtrise des règles de grammaire par les élèves du sous-système anglophone.

**Tableau 10 : performance des élèves en grammaire française**

	Oui		Non		Rarement	
	effectif	Pourc.	effectif	Pourc.	effectif	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	30	40%	25	33,33%	20	26,66%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	20	28,57%	30	42,85%	30	28,57%
<b>total</b>	50	34,48%	55	37,93%	50	34,48%

D'après les résultats ci-dessus la plupart des élèves affirment ne pas avoir de bonnes notes en grammaire française.

**Tableau 11 : la grammaire française en rapport avec la grammaire anglaise**

	difficile		facile	
	Effectif	Pourc.	Effectif	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	71	94,66%	4	5,33%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	62	88,57%	8	11,42%
<b>total</b>	133	91,72%	12	8,27%

La plupart des élèves francophones trouvent la grammaire française difficile par rapport à la grammaire anglaise.

**Tableau 12 : maîtrise de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être**

	Parfaitement		Passablement		Pas du tout	
	Effectif	Pourc.	Effectif	Pourc.	Effectif	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	15	20%	30	40%	30	40%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	13	18,57%	27	38,57%	30	42,85%
<b>Total</b>	28	19,31%	57	39,31%	60	41,37%

Les règles de grammaire ne sont pas maîtrisées par la majeure partie des élèves anglophones, quelques -uns seulement affirment maîtriser passablement les règles d'accords en français. Ce qui semble très insuffisant quant aux objectifs fixés.

**Tableau 13 : les causes des difficultés de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.**

Réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d'ékounou	
	effectif	Pourc.	Effectif	Pourc.
<b>Ignorance des règles</b>	07	9,33%	09	12,85%
<b>Complexité des règles d'accord du participe passé.</b>	10	13,33%	15	21,42%
<b>Les règles d'accord du participe</b>	17	22,66%	11	15,71%

<b>passé avec l’auxiliaire être n’existent pas en anglais.</b>				
<b>Manque d’initiation à l’écrit</b>	06	8%	10	14,28%
<b>Manque d’exercices</b>	10	13,33%	05	7,14%
<b>Manque de documentation</b>	15	20%	10	14,28%
<b>Pas assez de lecture</b>	05	6,66%	8%	11,42%
<b>Manque d’intérêt</b>	05	6,66%	2	2,85%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>/</b>

Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier la non-maitrise des règles d’accords du participe passé employé avec l’auxiliaire être. Entre autre nous avons la complexité des réglés d’accord, le manque de documentation, manque d’exercices de lecture.

**Tableau 14 : apport personnel des apprenants pour maitriser les règles d’accord**

Réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d’ékounou	
	effectif	Pourc.	Effectif	Pourc.
<b>Je lis beaucoup de livres en français</b>	20	26,66%	35	50%
<b>Je pose des questions quand je n’ai pas compris la leçon</b>	15	20%	13	18,57%
<b>Je m’exerce avec mes frères à la maison</b>	30	40%	12	17,14%
<b>Je demande qu’on me fasse les dictées.</b>	10	13,33%	10	14,28%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>/</b>

D’après les motivations émises par les élèves anglophones on comprend aisément que chaque élève voudrait d’une manière personnelle intérioriser les règles d’accord du participe passé employé avec l’auxiliaire être. Ce qui est déjà motivant et encourageant pour l’éducateur.

### III.2.2 Présentation et analyse du questionnaire adressé aux enseignants

#### Question 1 :

**Tableau 15 : pourcentage de participation aux cours de FLS2**

	Moins de 50%		Plus de 50%	
	Eff.	Pourc.	Eff.	Pourc.
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	0	0%	7	100%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	0	0%	3	100%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>/</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

À la première question qui était de savoir le pourcentage de participation des élèves de Form IV au cours tous les dix(10) enseignants ont répondu avoir plus de 50% de participation au cours.

**Tableau 16 : cause de la démotivation des apprenants**

	Les règles d'accord sont nombreuses et complexes		Les règles d'accord n'existent pas en anglais.	
	Effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	5	71,42%	2	28,57%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	1	33,33%	2	66,66%
<b>total</b>	<b>6</b>	<b>60%</b>	<b>4</b>	<b>40%</b>

Pour les enseignants, la démotivation des apprenants à apprendre les règles est due au fait qu'ils trouvent les règles d'accord du français nombreuses et complexes.

**Tableau 17 : les élèves présentent-ils des difficultés sur en rapport avec l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ?**

	OUI		NON	
	Effectif	Pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	7	100%	0	0
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	3	100%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tous les enseignants affirment que leurs élèves ont les difficultés à accorer le participe passé employé avec l'auxiliaire être.

**Tableau 18 : l'origine de ces problèmes**

	<b>Effectif</b>	<b>pourcentage</b>
<b>Les effectifs pléthoriques dans les salles de classes</b>	<b>3</b>	30%
<b>Manque d'effort personnel</b>	4	40%
<b>Manque de matériel approprié</b>	3	30%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

Les enseignants reprochent aux élèves le fait de ne pas fournir d'efforts pour retenir les règles d'accord du participe passé qui leurs sont enseignées.

**Tableau 19: activités d'apprentissage d'expression écrite auxquelles vous exposez vos élèves**

	<b>Dictées de quelques phrases</b>		<b>Analyses Logique et grammaticale</b>	
	<b>Effectif</b>	<b>pourcentage</b>	<b>effectif</b>	<b>pourcentage</b>
<b>Lycée bilingue de yaoundé</b>	03	42.87%	04	57.14%
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	02	66.66%		
<b>total</b>	<b>05</b>	<b>50%</b>	<b>05</b>	<b>50%</b>

Les enseignants affirment soumettre leurs élèves à certaines activités d'apprentissage de l'écrit à savoir : la dictée de certaines phrases et l'analyse logique et grammaticale afin de relever le niveau des apprenants.



**Tableau 20 : difficultés rencontrées dans l'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être**

réponses	Lycée bilingue de Yaoundé		Lycée bilingue d'ékounou	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	pourcentage
N'accordent pas en genre	3	42,85%	1	33,33%
N'accordent pas en nombre	1	14,28%	0	0
N'accordent ni en genre ni en nombre	2	28,57%	2	66,66%
Ecrivent avec 'er'	1	14,28%	0	0
<b>total</b>	<b>7</b>	<b>/</b>	<b>03</b>	<b>/</b>

D'après les réponses obtenues les élèves présentent des lacunes quand il s'agit d'accorder avec l'auxiliaire être que ce soit en genre ou en nombre.

**Tableau 21: l'approche pédagogique utilisée par chaque enseignant**

Il s'agit ici d'une question ouverte. Néanmoins, nous avons regroupé les réponses des enseignants dans un tableau.

	communicative		interactive		Par compétence	
	Effectif	pourcentage	Effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
Lycée bilingue de Yaoundé	03	42,85%	04	57,14%	0	0
Lycée bilingue d'ékounou	2	66,66%	1	33,33%	0	0
total	05	50%	05	50%	0	0

Les enseignants pour la plupart utilisent encore la méthode communicative et interactive pour enseigner l'écrit. Nous pensons qu'un bon enseignant doit être éclectique c'est-à-dire qu'il doit choisir sa méthode d'enseignement/apprentissage en fonction des besoins des apprenants.

**Tableau 22 : adéquation des méthodes d'enseignement avec les besoins des apprenants**

	toujours		Parfois		rarement	
	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
<b>Lycée bilingue de Yaoundé</b>	3	42.87%	4	57.14%	0	0
<b>Lycée bilingue d'ékounou</b>	1	33.33%	2	66.66%	0	0
<b>total</b>	<b>4</b>	<b>40%</b>	<b>6</b>	<b>60%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

D'après les résultats obtenues, il s'avère que les méthodes employées par les enseignants ne soient pas toujours très efficaces devient donc primordial d'apporter des solutions face à cette situation.

Ce chapitre a statué le bilan sur l'enquête sur le terrain. Il a été question ici de présenter les données recueillies et de les analyser. Ces données ont été recueillies par le biais des questionnaires, de l'analyse du corpus et de l'observation. Nous procéderons dès à présent à l'interprétation de ces résultats dans le chapitre qui suit.

## CHAPITRE 4 : INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

L'interprétation des données collectées grâce à l'analyse du corpus et des questionnaires nous permettra de recenser les causes des difficultés qui entravent l'enseignement/apprentissage de la grammaire en général et du participe passé employé avec l'auxiliaire être en particulier .Il serait judicieux d'exposer d'abord quelques causes et difficultés générales liées à ce phénomène.

### 4-1 Analyse et interprétation du corpus

Les analyses effectuées nous permettront de diagnostiquer l'importance des besoins des élèves en matière de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Le constat fait est donc le suivant : le niveau des élèves anglophones en général et de la form IV en particulier reste insatisfaisant, d'où les nombreuses fautes rencontrées dans leur copies de traduction et de rédaction. D'autres envisagent même d'opter pour les sciences en Lower Sixth (tableaux 4 et 5).Plusieurs facteurs auxquels serait soumise toute personne en situation d'apprentissage du français peuvent être évoqués.

#### 4-1-1 La complexité et la multiplicité des règles de grammaire française.

Le premier obstacle auquel doit faire face l'apprenant est la complexité et multiplicité des règles de grammaire. En effet, la complexité des règles de grammaire en général et de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire 'être 'en particulier engendre des préjugés sur la grammaire française. Ce que soulignent les élèves interrogés par leur préférence pour l'oral (Tableaux 7et 8).pour les élèves anglophones, le champ de connaissance de la langue française est très vaste, ce qui fait qu'on ne puisse pas en maîtriser tous les contours. En outre, la grammaire française fait appel à d'autres domaines de la langue à savoir : l'orthographe, la conjugaison, la morphosyntaxe, la sémantique phonétique...Donc en enseignant la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, il faudra à chaque fois rappeler aux apprenant la notion de genre et de nombre qui englobe ainsi tous les aspects de la langue française ci-dessus énumérés. Cette complexité pour toutes les catégories de fautes examinées précédemment (genre, nombre, confusion de l'infinitif au participe passé)

repose pour une large part sur les rapports langue orale/écrite. Ceci étant, nous avons relevé certaines règles qui posent des soucis énormes à ces apprenants. Entre autre nous avons :

#### **4 -1 -1-1 La confusion morphologique entre les formes participiales des verbes et les formes que présentent ces verbes lorsqu'ils sont à l'infinitif ou lorsqu'ils sont conjugués au présent de l'indicatif.**

Cette confusion est assez prononcée et elle est surtout remarquable dans l'utilisation de nombreux verbes du 1<sup>er</sup> groupe .Elle consiste à écrire les verbes employés comme le participe passé à l'infinitif ; aussi en lieu et place d'une phrase correcte comme : *les femmes sont épuisées par les travaux des champs* ; rencontre-t-on très souvent dans des productions des apprenants ; des structures incorrectes semblables à *les femmes sont épuiser par les travaux des champs*.

Dans une telle phrase ; la morphologie ; *épuiser* correspond à l'infinitif du verbe et non au participe passé qui est *épuisé*.

De même cette confusion est également prononcée dans l'utilisation des verbes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes. En effet, elle consiste à faire apparaitre le verbe employé comme participe passé ; les marques qui rappellent celles de l'infinitif Ainsi au lieu d'une phrase correcte comme *Marianne s'est salie en jouant avec ses amies* ; on rencontre très souvent dans les productions des apprenants, des structures incorrectes semblables à : *Marianne s'est salit en jouant avec ses amies*. Dans une telle phrase, la morphologie de *salit* correspond au présent de l'indicatif du verbe *salir*. Par exemple : *Marianne salit la table*. Ce phénomène tel qu'il se présente, pose en réalité aux apprenants anglophones un problème lié à la détermination de la marque morphologique de la forme participiale de certains verbes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes.

#### **4-1-1-2 La détermination de la fonction du pronom personnel réfléchi 'se'**

Ce pronom réfléchi, selon la syntaxe de la phrase dans laquelle elle apparait, peut avoir une fonction de COD ou de COI. Prenons un exemple : *les enfants se sont lavés*. Dans cette phrase, 'se' est un pronom personnel réfléchi substitut du GN *les enfants*. La question qui permettra la détermination de sa fonction pourrait être la suivante : *les enfants ont lavé qui ? les enfants ont lavé les enfants* .Le GN *les enfants* est donc COD du verbe. Prenons cet autre exemple : *les enfants se sont lavé les mains*. Dans cette phrase, 'se' est un pronom réfléchi substitut du GN *les élèves* .Cependant la question qui va permettre de sa fonction pourrait être la suivante : *les enfants ont lavé les mains de qui ?* On pourrait répondre : *les*

*enfants ont lavé les mains des enfants.* Même si une telle construction présente une incorrection syntaxique, elle aura cet avantage de nous permettre de savoir que le GNP des *enfants* a une fonction de COI. Remarquons également que le COD de la phrase est le GN *les mains*.

La détermination de la fonction du pronom personnel réfléchi 'se' pose d'énormes problèmes aux apprenants, surtout quand ce pronom fonctionne tel un COI.

#### **4-1-1-3 La détermination du genre grammatical du GN composé de deux ou de plusieurs noms de genres différents**

D'un niveau à un autre, le problème lié à la détermination du genre grammatical de la tête lexicale d'un GN est celui qui se caractérise par sa trop grande fréquence quoique la plupart des substantifs que les apprenants utilisent soient marqués par des articles comme *le, un* (masculin singulier) ou *la, une* (féminin singulier) qui précisent leur genre et leur nombre. La gravité du problème se remarquera surtout quand ces mêmes substantifs sont déterminés par des articles comme *les* ou *des* ; ou encore quand le GN est composé de plusieurs têtes lexicales de genres différents. Ainsi donc, dans les productions des apprenants, il n'est pas rare de rencontrer des constructions maladroites comme : *les voitures seront immobilisés sur le parking* ou *les voitures, les camions et les motos seront immobilisées sur le parking*.

#### **4-1- 1-4 Le problème de la forme surcomposée du participe passé**

Le constat qui en découle est le suivant : les apprenants ont pris l'habitude de construire des phrases dans lesquelles les participes passés employés ont le plus souvent des formes simples ou composées. Ainsi, des constructions comme *la table embellie est salie* ou *ma mère est élue présidente des femmes de mon village*, sont assez fréquentes nombreux sont ceux qui font disparaître la marque du genre et du nombre que porte le participe passé pour ne proposer que ce modèle lacunaire : *ma mère a été élu présidente des femmes de mon village*. Ce qui amène donc à penser que dans l'entendement de ces apprenants, le participe passé élu ne s'accorde pas parce qu'il est employé avec l'auxiliaire avoir qui, dans une telle phrase, précède être et le rend neutre ; si ce n'est considérer été qui est la forme participiale qui doit porter la marque du genre et du nombre.

#### 4-1-2 L'ignorance et l'oubli des règles

Nous avons remarqué qu'en plus d'être souvent pris au dépourvu des règles d'accord du participe passé, les élèves en ignorent souvent les règles ou ils les oublient complètement. (Tableau 7) plusieurs justifications peuvent être apportées à cela malgré l'effectivité des cours de grammaire pour les uns et les autres (tableaux 9 et 10)

Ainsi pour ces élèves, toutes ces règles n'existent pas dans leurs première langue qui est l'anglais par conséquent toutes ces règles leurs sont étrangères et faciles à oublier (tableau 9).Ceci peut se justifier car un certain nombre d'écarts que nous avons notés étaient dus au fait que l'apprenant ignorait ou oubliait la notion du genre, de nombre et confusion du participe passé :

- les femmes sont marginalisé mis pour (marginalisées)
- les femmes sont maltraiter mis pour (maltraitées)

#### 4- 1-3 L'amalgame dans l'application des règles grammaticales

Nombreux sont les apprenants qui savent que le participe passé ; quand il est employé avec l'auxiliaire *avoir* ; ne s'accorde pas .Cependant ; ils ont tendance à généraliser de sorte que le participe passé ; quoique employé avec l'auxiliaire *être*, ne porte aucune marque du genre encore moins du nombre. Autant il serait loisible de construire une phrase comme les *élèves ont lavé la table* ; autant ils écriront *la table est lavé* .Mais il faut préciser que là ce genre de maladresses s'observe le plus quand le même participe passé peut être employé aussi bien avec *avoir* qu'avec *être*.

#### 4-1-3 l'attitude des élèves

Comme nous l'avons relevé plus haut ,les élèves ne fournissent aucun effort pour acquérir les règles de grammaire en général et celle du participe passé employé avec l'auxiliaire être en particulier. En d'autres termes, ils font très peu de lecture en français (tableau4) et ils disent ne pas aimer la lecture(Tableau5). En outre certains le font parce qu'ils ne choisiront pas l'option Arts au second cycle. (tableau4).

## 4-2 interprétations des résultats issus de l'analyse des questionnaires

### 4-2-1 interprétation du questionnaire des apprenants

Il ressort que, 100% des élèves de Form IV aiment la langue française. Ceci revient à dire que la majorité des élèves du sous-système anglophone en zone francophone en général aiment s'exprimer en français. Les raisons pour lesquelles ils aiment le cours de français sont nombreuses ainsi, nous avons entre autre : elle leur permet de communiquer qui représente un total de 24,13 % pour tous les élèves interrogés. 27,58% de ces élèves disent aimer le cours de français parce qu'ils sont motivés par l'enseignant et 27,58% aiment le cours de français parce qu'ils le trouvent intéressants enfin, 20,68% aiment le cours de français tout simplement parce qu'ils obtiennent de bonnes notes.

En clair ils aiment tous la langue française mais uniquement un seul aspect de la langue française qui est l'oral. En effet, 51,72% de ces élèves sont dans l'incapacité d'écrire correctement le français contre 48,27 % qui affirment être capable d'écrire correctement une phrase française sans commettre de fautes, ce résultat est largement au-dessus de la moyenne. Pour cela ils ont tendance à privilégier l'oral à l'écrit en effet, 82,75% affirment préférer parler français uniquement contre 6,89% qui disent préférer l'écrire et 20,34% seulement parviennent à concilier l'oral et l'écrit. Les raisons qui justifient cette préférence à l'écrit sont les suivantes : 20,68% trouvent l'oral moins contraignante que l'écrit, 20,68 % pensent que les fautes ne sont pas perceptibles à l'oral qu'à l'écrit en outre 27,58% pensent que la communication est plus orale qu'écrite pour eux l'essentiel c'est d'abord de pouvoir s'exprimer et 31,03 % pensent que l'oral est plus facile dans la mesure où on se fait corriger immédiatement après une faute.

D'après ces investigations un problème très délicat est soulevé, il s'agit de celui de la domination de l'oral sur l'écrit, ces apprenants aiment s'exprimer en français mais plus de la moitié appréhendent l'écrit. Cette appréhension va même jusqu'à influencer sur le choix de leurs options au second cycle. En effet, 79,31 % des apprenants interrogés disent opter pour l'option 'sciences' au second cycle contre 20,68% seulement pour les 'ARTS' ce résultat est déplorable dans la mesure où les apprenants aiment le français et même les cours de français mais appréhendent cependant de choisir une option où ils auront à faire le français intensivement.

D'autres raisons justifient ce choix, 31,03 % trouvent les 'SCIENCES' plus concrètes et exactes, 31,03% déclarent ne pas aimer la littérature et 37,93% disent que dans l'option

‘ARTS’ c’est trop d’œuvres à lire et ils n’aiment pas la lecture .Cela devient alors un problème grave et les enseignants dans ce cas devraient motiver les apprenants à aimer la lecture dès la base afin qu’ils soient familiar à cet exercice plus tard dans leurs études.

L’appréhension de l’écrit serait aussi influencé par le manque de documentation par les apprenants, en effet, 51,72% des apprenants interrogés n’ont pas les documents requis qui peuvent leurs permettre de mieux s’exercer, 41,37% seulement en possèdent .Ce pourcentage du manque de documents est assez flagrant même si l’écart n’est pas assez grand, nous pensons que les documents sont nécessaires et indispensables dans les processus d’apprentissage des langues en générale et de l’acquisition des règles de grammaire en particulier. Parlant de la performance des apprenants en grammaire, 34,48% des apprenants disent obtenir de bonne notes en grammaire, ce pourcentage est insuffisant puisque 37,93 % disent ne jamais obtenir de bonnes notes en grammaire et 34,48% disent obtenir de bonnes notes rarement.

Ces pourcentages sont justifiés par le fait 77,93 %des apprenants trouvent la grammaire française difficile par rapport à la grammaire anglaise qui est dépourvue de toutes ces règles d’accord, 28,96% seulement trouvent la grammaire française facile. Ces pourcentages nous amènent donc à dire que les apprenants ont déjà développé une sorte de blocage à l’apprentissage de la grammaire française.

Ce blocage se fait ressentir également au niveau de l’accord du participe passé employé avec l’auxiliaire être car, seulement 19,31% affirment maîtriser parfaitement les règles d’accord, 39,31% disent maîtriser passablement les règles d’accord du participe passé employé avec l’auxiliaire être et 41,37 % ne maîtrisent pas ces règles du tout. Les causes de ces difficultés sont nombreuse et variées, en effet,11,03% disent ignorer les règles ,17,24 %trouvent les règles d’accord complexes,19,31 % disent avoir des difficultés parce que les règles n’existent pas dans leur première langue,11,03 % disent avoir des problèmes parce qu’ils n’ont pas été initié à ce genre de phénomène depuis le primaire pour certains même il s’agit d’une découverte .10,34 %disent manquer d’exercices d’application pouvant les aider à assimiler ces règles .Certains ont parlé d’exercice d’analyse logique et grammaticale comme dans le sous-système francophone .

Le problème du manque de document revient car 17,24% disent rencontrer ces difficultés parce qu’il leur manque de documents appropriés de même 8,96 %disent qu’ils ne lisent pas ou pas assez pour s’exercer et enfin 4,82% manquent d’intérêt pour l’apprentissage des règles de grammaire en générale et du participe passé avec l’auxiliaire être en particulier.



Après avoir donc relevé les difficultés rencontrées par les apprenants dans l'apprentissage de les règles de grammaire, nous avons trouvé judicieux de relever les apports personnels des apprenants, à cet effet, 37,93 % des apprenants affirment faire beaucoup de lecture pour acquérir des connaissances, 15,86 % disent poser des questions lorsqu'ils n'ont pas compris, 28,96% aussi disent s'exercer à la maison soit avec des frères ou des amis de la sous-section francophone afin de partager leurs connaissances et de s'aider mutuellement ,enfin, 13,79% disent s'exercer avec des activités telles que ,la dictée, la rédaction dans le but d'appliquer les règles apprises en classe. D'après les motivations émises par les élèves anglophones on comprend aisément que chaque élève voudrait d'une manière personnelle intérioriser les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Ce qui est déjà motivant et encourageant pour l'éducateur.

#### **4-2-2analyse et interprétation du questionnaire des enseignants**

Les enseignants de français direction des anglophones qui ont bien voulu répondre à nos questions, ont en effet tous reçu une formation adéquate .Aucun n'est donc étranger à la pédagogie ou à la didactique. À la question de savoir le taux de participation des élèves en cours de français, tous les enseignants interrogés ont répondu que le taux de participation est supérieur à 50%, ce qui nous donne un pourcentage de 100%.Ce pourcentage est très motivant quand on sait que les élèves, les enseignants et les savoirs forment ce qu'on a appelé 'le triangle didactique. Aucun parti ne devrait donc être en reste.

Tous les enseignants interrogés ont répondu par l'affirmatif à la question qui était de savoir si leurs apprenants rencontraient des difficultés liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, soit un pourcentage de 100 % .

Ce pourcentage est très inquiétant vu que les enseignants affirment de toujours insister sur le respect des accords surtout dans l'exercice de traduction. Les enseignants se plaignent du refus des apprenants à mettre les règles enseignées en pratique.40 % des enseignants disent que le véritable problème de leurs apprenants est qu' ils ne respectent pas les accords du participe passé avec le genre ; 10 % de ces enseignants disent que les apprenants ne savent pas accorder en nombre ,40% des enseignants disent que les apprenants n'accordent ni en genre ,ni en nombre et enfin 10% des enseignants disent que leurs apprenants confondent les terminaisons des verbes au participe passé et écrivent tout simplement à l'infinitif.

Ces pourcentages nous amènent à nous poser des questions quant aux méthodes utilisées par les enseignants pour atteindre leurs objectifs, 50 % des enseignants ont parlé de l'approche communicative, et 50% également ont parlé de la méthode interactive. Les enseignants ont également souligné le fait qu'ils soumettent leurs apprenants à certaines activités d'apprentissage, 50% ont parlé de faire de petites dictées aux apprenants juste après une leçon de grammaire, 50% également ont parlé de l'initiation à l'analyse logique et grammaticale. Ceci se révèle déjà producteur et prometteur pour les générations avenir reste juste à encourager ces initiatives.

### **4-3 Vérification des hypothèses**

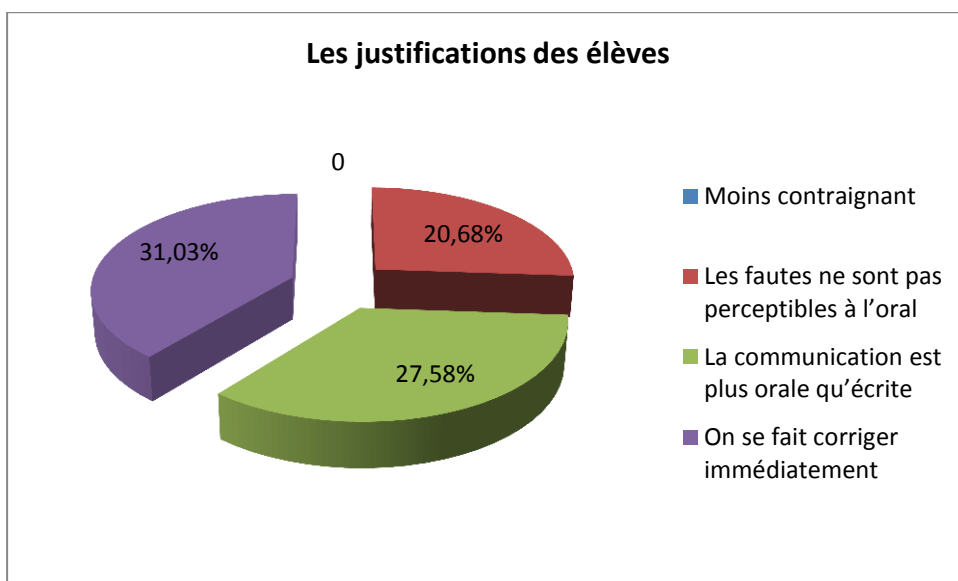
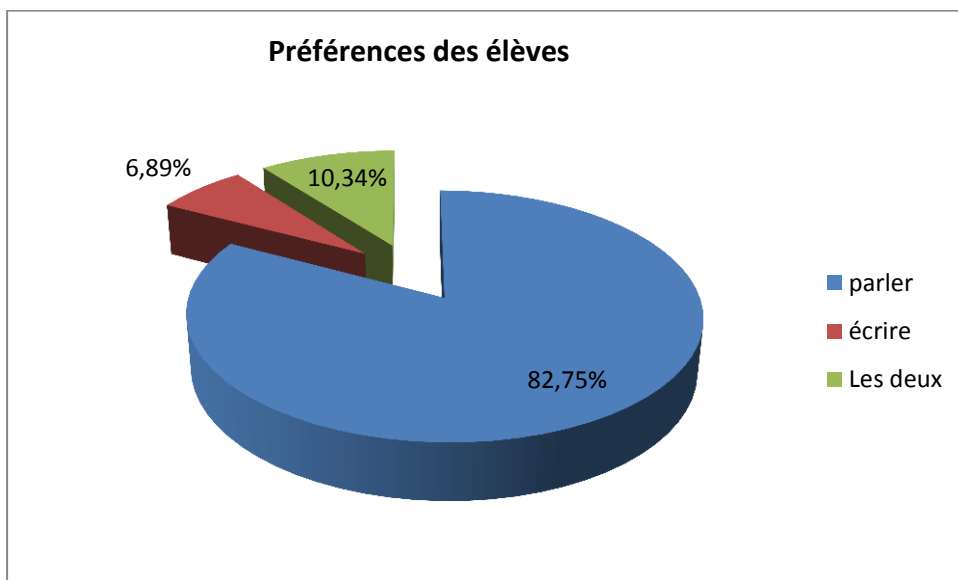
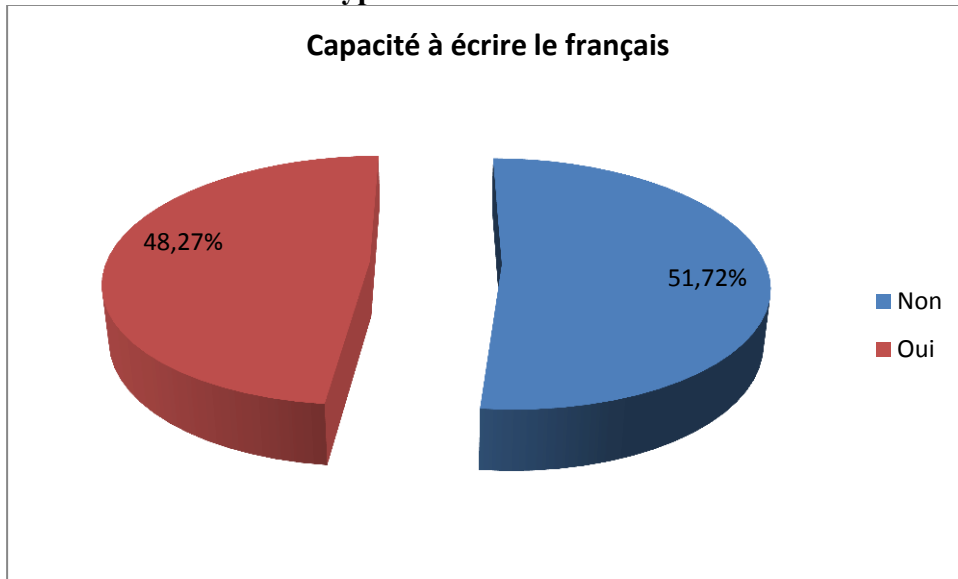
D'après le dictionnaire Larousse, une hypothèse renvoie à une proposition initiale à partir de laquelle l'on construit un raisonnement. Il peut s'agir aussi d'une supposition ou d'une éventualité. Cette section se consacre essentiellement à la vérification des hypothèses que nous avons émises en tout début de notre travail. Afin de nous permettre de rester dans la continuité de celui-ci, parvenu donc à ce niveau il est important de rappeler ces hypothèses. Ainsi notre recherche était basée sur l'hypothèse générale suivante la non-maîtrise des règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être par les apprenants du sous – système anglophone serait causé par le fait que les règles d'accord du participe passé n'existent pas en anglais qui est leur première langue. Autrement dit, la langue anglaise influence sur l'apprentissage du français. Pour mieux appréhender le sens de cette hypothèse générale, nous avons énuméré des hypothèses secondaires et comme hypothèses secondaires, nous en avons trois :

**H<sub>1</sub>**-les apprenants du sous –système anglophone accorderaient plus d'importance à l'oral qu'à l'écrit.

**H<sub>2</sub>**-Les apprenants anglophones trouvent les règles de grammaire ; d'orthographe et de conjugaison française multiples et difficiles à retenir par rapport à celles de la langue anglaise.

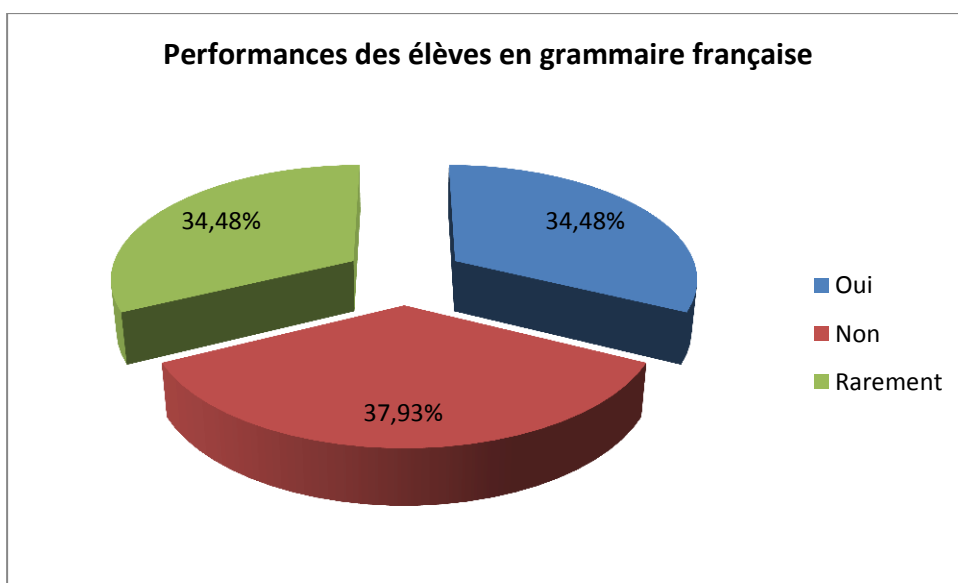
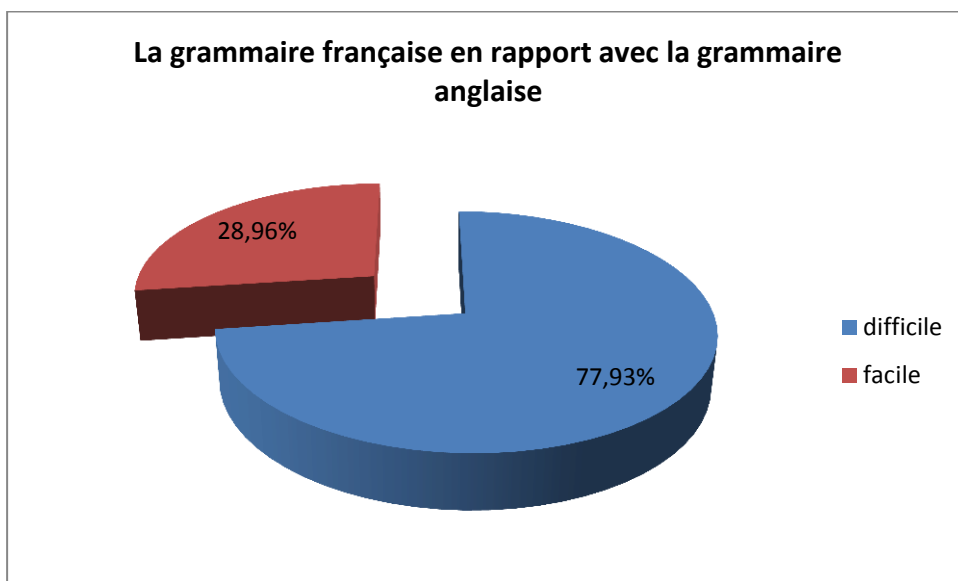
**H<sub>3</sub>**–les élèves anglophones ne s'intéressent pas à l'écrit parce qu'ils ne feront pas l'option Arts.

#### 4- 3-1 Vérification de l'hypothèse 1



Suivant le bilan de l'enquête tel qu'exprimé dans les diagrammes 1 et 2, 82,75% préfèrent l'oral à l'écrit. de même, 51,72% sont incapables d'écrire correctement le français. C'est donc preuve que les élèves préfèrent l'oral à l'écrit. Le diagramme 3 nous apporte un éclaircit quant aux justifications émises par les apprenants En d'autres termes notre première hypothèse peut donc être confirmée.

#### IV- 3-2 Vérification de l'hypothèse 2

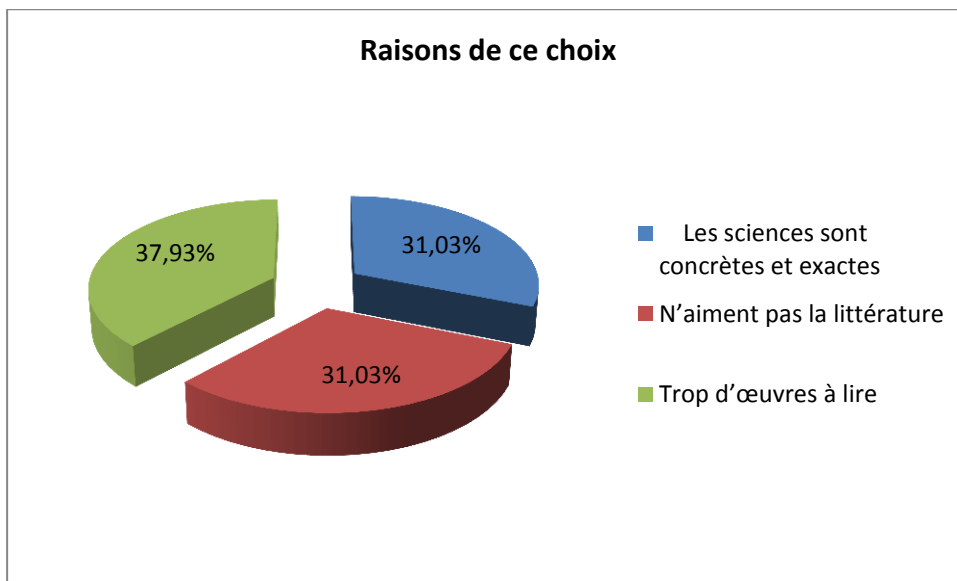
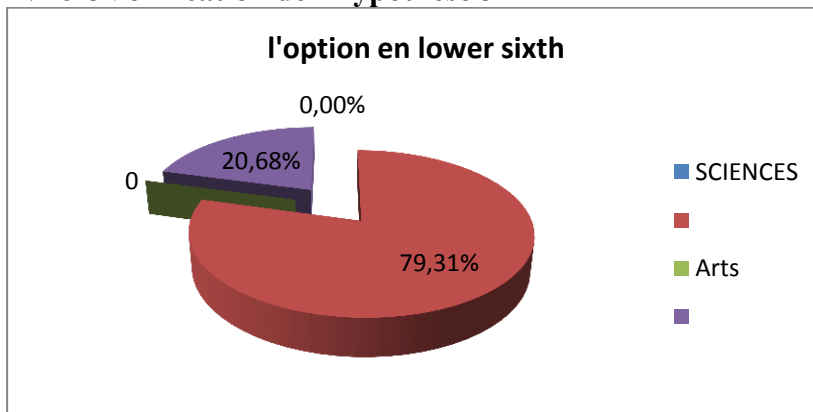


#### Diagrammes 4 et 5

À la question de savoir ce que pensent les apprenants anglophones de la grammaire française, il s'avère que 77,93% des apprenants trouvent la grammaire française difficile contre 28,96% seulement qui la trouvent facile .Cela va même quant à leurs performances en

grammaire ,en effet,34,48% des apprenants affirment obtenir de bonnes notes en grammaire,37,93% par contre affirment ne pas obtenir de bonnes notes en grammaire et 34,48% enfin disent obtenir rarement de effet, les apprenants n'étant pas habitué à tant de règles en anglais sont pris au dépourvu par la multitude de règles qu'ils doivent respecter en français, ceci les amène donc à faire de mauvaises performances quant aux devoirs de traductions qui leurs sont soumis. Ces pourcentages nous amènent donc à confirmer notre seconde hypothèse.

#### IV- 3-3Vérification de l'hypothèse 3



#### Diagrammes 6et 7

Les élèves qui ont été interrogés quant à leurs future option en lower sixth ont choisi pour la plupart les sciences .En effet, 79,31 %de ces élèves disent qu'ils feront les sciences contre 28,68 % seulement qui aimeraient faire les Arts, ceci est vraiment notoire et il faudrait que les enseignants motivent leurs élevées à aimer les Arts en multipliant des activités ludiques dans leurs cours. En effet, 31,03 % disent choisir les sciences parce qu'elles sont concrètes,

31,03% disent ne pas aimer la littérature, et 37,93% disent ne pas choisir les Arts parce qu'il y'a trop d'œuvres à lire.

Ces pourcentages nous permettent des lors de confirmer l'hypothèse numéro 3 de notre recherche. En effet, les enquêtes menées nous ont permis de comprendre que la plupart des élèves anglophones n'accordent pas d'importance à l'expression écrite parce qu'ils n'envisagent pas faire l'option Arts pour eux l'important c'est déjà le fait de s'exprimer aisément en français.

Ce chapitre a constitué la clé de voûte de cette deuxième partie. L'enquête menée nous a permis d'avoir les résultats en rapport avec notre étude. Nous avons ensuite interprété ces résultats avant de passer à la vérification des hypothèses. Nous avons pu confirmer toutes nos trois hypothèses.

Cette partie a reposé sur les démarches méthodologiques de notre recherche. D'une part, nous avons présenté et analysé les données recueillies sur le terrain, d'autre part, nous avons interprété les résultats issus de cette analyse pour enfin confirmer ou infirmer certaines hypothèses. Au terme de cette deuxième partie, nous concluons donc que si les élèves anglophones ont des problèmes avec l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être c'est parce qu'ils n'accordent plus aucune importance à la lecture, de même certains n'y prêtent aucune attention parce qu'ils comptent faire Science et non Arts. Il nous revient dans la dernière partie de notre travail de faire des propositions didactiques qui aideront à améliorer le processus d'enseignement /enseignement du français en direction des anglophones.

## **TROISIÈME PARTIE : PROPOSITIONS DIDACTIQUES**

La présente partie, qui constitue la dernière de ce travail, nous ferons comme l'indique son intitulé, des propositions didactiques. Tout comme les deux autres parties elle sera constituée de deux chapitres.

Le premier chapitre porte sur la présentation des fondements théoriques et les implications didactiques Quant au deuxième chapitre porte sur les principes méthodologiques à prendre en considération et certaines activités de classe qui permettront aux apprenants du sous-système anglophone de maîtriser les règles d'accord du participe passé en général et du participe passé employé avec l'auxiliaire en particulier lors des devoirs de traduction .



## CHAPITRE 5 : FONDEMENTS THÉORIQUES

Ce chapitre a pour objectif de développer des suggestions en vue d'un réaménagement de l'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être dans le sous-système anglophone.

### 5-1 Principes Linguistiques

Notre travail est centré sur la théorie behavioriste et la grammaire normative.

#### 5-1-1 Le Behaviorisme pour un enseignement effectif de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être

Le behaviorisme est la première grande théorie de l'apprentissage à avoir fortement marqué les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce courant théorique qui a largement dominé les recherches en psychologie durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, exerce encore aujourd'hui une influence très forte, notamment dans les pays anglo-saxons. Avec le behaviorisme, terme créé par l'américain Watson à partir du mot « behavior » signifiant comportement. Il s'agit de la manifestation observable de la maîtrise d'une connaissance, celle qui permettra de s'assurer que l'objectif visé est atteint

Le behaviorisme est à l'origine du conditionnement répondant, de l'enseignement programmé, une bonne part de la pédagogie par objectifs (PPO) et de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) ainsi que le développement actuel des référentiels de compétences et de la pédagogie de maîtrise.

La force du behaviorisme a été de proposer une théorie complète d'apprentissage ceci :

- En le définissant ; apprendre c'est devenir capable de donner la réponse adéquate ;
- En précisant les mécanismes psychologiques à l'œuvre ; répétition de l'association stimulus-réponse ;

- En proposant une méthode d'enseignement-apprentissage ; opérationnaliser des objectifs d'apprentissage, conditionner, apprendre par essais-erreurs, provoquer des renforcements positifs en cas de bonnes réponses, et des renforcements négatifs pour rectifier les erreurs. Cette théorie implique que l'enseignant définisse les connaissances à acquérir, non pas d'une manière « mentaliste » (en usant des termes comme compréhension, esprit

d'analyse, ou de synthèse...qui concerne ce qui se passe à l'intérieur de l'apprenant),mais en termes de comportements observables qui devront être mis en œuvre en fin d'apprentissage.

Ce qui est attendu au niveau des élèves ce sont des comportements du genre ; l'élève devra être capable de relever verbe d'action. Un verbe d'action (distinguer, nommer, reconnaître, classer...) et non un verbe mentaliste (comprendre, savoir, réfléchir...)

Travailler au plus près des comportements permet d'être plus précis quand on parle d'objectifs pédagogiques, de compétences à maîtriser, etc. Par exemple, en classe où telles que : en corrigeant des travaux écrits, il y'a une manière de faire des observations pas compris, à revoir) qui n'aide pas l'élève à bien repérer ce qui ne va pas, aussi bien que ce qui a été correctement assimilé, travailler donc précisément au niveau des observables permettra davantage à l'élève d'identifier ses erreurs et de travailler à les rectifier.

Le modèle behavioriste limite le risque de dogmatisme verbal de la part de l'enseignant, en l'obligeant à se centrer sur l'élève et la tâche intellectuelle que celui-ci doit réussir, plutôt que l'organisation de son propre discours et de sa progression. Cette forme de décentralisation, cette façon de sortir de soi-même a contribué à favoriser les échanges entre enseignants sur leurs gestes professionnels.

### **5-1-2 La grammaire normative dans l'enseignement /apprentissage du participe passé employé avec l'auxiliaire être.**

Les manuels au programme du premier cycle anglophone proposent la méthode dite hypothético-déductive. Cette méthode qui présente des avantages mais aussi des insuffisances doit être sous tendue par la grammaire normative proprement dite et par une intensification de l'expression écrite de l'élève car, l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être est directement régi par la norme de la langue et il est impérieux que cette norme soit postée comme postulat de départ dans toute séance d'apprentissage sur l'accord du participe passé en général. Ainsi, il est très important d'insister sur la nécessité d'une complémentarité entre la méthode hypothético-déductive et l'intensification de l'expression écrite de l'élève car, le rapport de la norme doit être traduit dans l'expression de l'apprenant.

Grevisse (1968) définit la norme comme étant: « La règle, la loi à laquelle on doit se conformer. C'est un état habituel et conforme à la moyenne des cas».

Le même auteur dit du bon usage qu'il est : « l'usage constant des personnes qui ont souci de bien parler et de bien écrire ».

L'analyse de ces deux définitions nous amène à déduire que c'est le respect de la norme qui entraîne le bon usage.

Ainsi, l'intensification de l'expression écrite dans le sous-système anglophone doit se faire sur la base des préceptes de *la grammaire normative*. L'élève a d'abord besoin de connaître la règle pour mieux connaître et mieux gérer les différentes situations de communication orale ou écrite qui se présentent face à lui.

Ceci revient à dire que l'enseignant en situation de classe, doit rester conforme à la méthodologie prescrite par les institutions et qui est celle du livre. Toutefois, il devra la compléter par les principes de la norme. En clair, nous conseillons une approche normative pour l'enseignement du participe passé.

## **5-2 Les implications pédagogiques de ces théories et méthodes dans le processus d'enseignement apprentissage du français**

La prise en compte de l'approche communicative et de la grammaire normative dans l'enseignement /apprentissage du participe passé employé avec l'auxiliaire être a une influence sur les partenaires de l'éducation.

### **5-2-1 L'élève**

Il est au centre du processus de l'enseignement et de l'apprentissage. Il doit participer au cours et faire des recherches supplémentaires en dehors des heures de cours. En outre, lors de l'analyse des questionnaires, nous avons remarqué que les élèves s'adonnent de moins en moins à la lecture. Les lectures supplémentaires sont pourtant très importantes et nécessaires pouvant les aider à compléter les insuffisances auxquelles ils font face. Ils doivent lire les écrits des grands grammairiens sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Grâce à de telles lectures, ils vont enrichir leurs connaissances et deviendront familiers à cette notion qui leur paraît étrangère et difficile.

### **5-2-2 l'enseignant**

L'enseignant ne doit plus seulement enseigner le français, c'est-à-dire doter d'un ensemble de savoirs théoriques sur la grammaire en générale et du participe passé en particulier, mais plutôt enseigner l'apprenant à mettre les savoirs appris en pratique surtout par écrit. C'est à lui que revient le rôle d'enseigner le bon usage de la langue à l'apprenant, il doit insister sur le respect du code. Il doit renoncer à son rôle d'autrefois qui était celui de

détenteur 'exclusif' du savoir pour se placer en celui de guide ,d'animateur afin de permettre aux apprenants de construire leurs propres savoir.

Au Cameroun, l'enseignant du FLS2 doit avoir une bonne maîtrise et une bonne connaissance des deux langues officielles. Il doit maîtriser parfaitement le code de la grammaire, orthographique et phonétique des deux langues afin d'aider les apprenants à surmonter l'influence de l'anglais sur le français qui le plus souvent lors de l'exercice de traduction occasionne de nombreuses lacunes.

L'enseignant du FLS2 sera à même de répondre aux préoccupations des apprenants sans cesse croissante au regard du développement des NTIC. Sa formation doit être constante et permanente afin de pouvoir mieux s'adapter à la didactique du FLS2 selon les situations.

### **5-2-2-1 Le développement de l'émulation**

Il s'agit de développer des méthodes des mesures capables de motiver les apprenants .En effet, lors de l'analyse des questionnaires, il a été noté que les apprenants anglophones n'accordaient pas d'attention aux règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être parce que la plupart vont opter pour les sciences. A cet effet, il faudrait rendre les cours de FLS2 attrayants ; et ceci pourrait être possible par l'exploitation des difficultés d'accord du participe passé dans des exercices comme l'analyse logique et grammaticale ; les jeux du logique.

A cet effet, l'enseignant devra toujours commencer une leçon d'accord par un exercice d'analyse logique ou grammaticale portant par exemple sur la nature des mots selon qu'ils sont féminins, masculins, au singulier ou au pluriel afin de leur inculquer cette règle selon laquelle le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

On pourrait avoir comme exercice d'analyse grammaticale et logique l'exemple suivant :

Donnez la nature et la fonction des mots soulignés dans les phrases ci-dessus :

1-les femmes sont allées au marigot : femmes, nom commun, féminin pluriel, sujet de sont allées.

2-ce jeune homme a été surpris en train de voler dans un magasin : homme, nom commun, masculin, singulier, sujet de a été surpris.

3-les enfants sages seront toujours récompensés : Enfants, nom commun, masculin pluriel, sujet de seront.

4-Marianne s'est cassée à la jambe droite ce matin ; Marianne, nom propre, féminin, singulier sujet de s'est cassée.

L'enseignant pourra multiplier ce type d'exercice avant une leçon d'accord afin de familiariser les élèves à ces phénomènes de genre et nombre des mots.

### **5-2-2-2 La nécessité de décloisonner les enseignements**

Généralement, la grammaire semble très théorique pour les élèves du système éducatif anglophone. Il revient à l'enseignant de permettre à ses élèves d'avoir une image plus concrète de la grammaire, Pour ce faire, l'enseignant doit décloisonner ses enseignements.

Décloisonner des enseignements consiste à les faire converger vers un même but .L'enseignant du FLS2 doit savoir qu'il y'a une un lien entre les sous-disciplines de la langue française qui sont : La grammaire, le vocabulaire, l'orthographe, la traduction etc.

Ceci revient donc à dire que, si la veille le cours de grammaire portait sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, au cours de la leçon suivante qui porte sur la traduction, l'enseignant devra construire un texte en anglais comportant des phrases conjuguées aux temps composés et devra demander aux élèves de traduire le texte en français tout en faisant attention aux règles d'accord apprises lors du cours précédent. Ainsi, les élèves pourront mieux pratiquer les règles d'accord et la grammaire ne sera plus que théorique.

### **5-2-3 Les instructions officielles**

Plusieurs aspects sont à prendre en considération :

#### **5-2-3-1 La définition d'objectifs, programmes et manuels de grammaire plus adaptés**

L'objectif à atteindre est défini en fonction du niveau de l'élève et de ses besoins Au Cameroun il s'agit d'amener l'élève à développer la capacité de s'exprimer correctement oralement et par écrit dans une langue donnée. Ainsi en FLS2 ,il faudrait revoir à la hausse les objectifs d'enseignement de la grammaire ,c'est-à-dire augmenter la quantité et la qualité la notion de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être dans les programmes et manuels scolaires .Ceci implique également la généralisation de l'enseignement du participe passé en général dès le cycle primaire afin de familiariser les apprenants à cette notion .

Il faudrait aussi mettre un accent sur la présence effective des bibliothèque dans les établissements scolaires du Cameroun, bibliothèque que l'on fournira en quantité et en qualité.

De même, les enseignants étant plus à même de définir les besoins de leurs apprenants devront participer à l'élaboration des programmes et manuels plus adaptés aux besoins des apprenants.

### **5-2-3-2 Pour le développement des échanges entre les sous- systèmes éducatifs du Cameroun**

Certains élèves interrogés ont déclaré travailler avec des amis ou des frères du sous-système francophone ceci semble être une idée à encourager et à développer. En effet la plupart des parents francophones envoient de plus en plus leurs enfants dans le sous-système anglophone, ce qui fait que de nos jours, on retrouve dans chaque ménage francophone au moins un enfant faisant la section anglophone. Cette situation a ses avantages dans la mesure où les échanges inter sous -systèmes pourront se développer au sein des ménages. Les expériences pourront être partagées entre frères et amis quand on sait que certains apprenants apprennent rapidement de leurs camarades et non de l'enseignant. L'apprenant du sous-système pourra donc demander à un frère ou à un ami de mieux l'éclairer sur certaines notions qu'il ou elle n'aurait pas bien comprises. L'apprenant pourrait même emprunter des documents de l'autre sous -système éducatif.

Ce chapitre a consisté à faire le point sur quelques propositions didactiques pouvant aider dans l'enseignement / apprentissage du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Le chapitre qui suit aura pour objectif de présenter des fiches didactiques

## CHAPITRE 6 : PROPOSITIONS D'UNE DIDACTIQUE INTÉGRÉE DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE EN FORM IV

Cette partie du travail est centrée sur un ensemble de propositions émises en vue d'améliorer le processus d'enseignement /apprentissage du français en direction des anglophones et d'accroître la mise en pace d'un bilinguisme parfait en renforçant l'exercice de traduction.

### 6.1 propositions pour une progression raisonnée de l'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Partant du fait que, les problèmes d'apprentissage prennent naissance dans le cycle d'observation pour ce qui concerne les classes du secondaire, c'est donc dès la Form I qu'il faut jeter les bases d'une bonne formation pédagogique avec possibilités de renforcement dans les étapes supérieures. À cet effet, il est judicieux pour l'enseignant de faire d'abord un cours sur *le participe passé* c'est-à-dire de montrer aux apprenants comment il se forme, ensuite il faudrait au préalable faire un cours sur les verbes pronominaux et sur les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire être, avant d'entamer la leçon sur l'accord du participe passé proprement dit. L'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être quant à lui devrait se faire graduellement et progressivement.

L'enseignant pourrait faire un bref historique sur l'origine des règles car l'énoncé des règles ne permet pas de comprendre la logique de cette règle. Ainsi, l'enseignant pourrait rendre le cours attrayant et intéressant en commençant par expliquer le pourquoi des règles aux apprenants. Par exemple expliquer aux élèves pourquoi on accorde le participe passé avec l'auxiliaire 'être' et rarement avec l'auxiliaire 'avoir' expliquer pourquoi, quand il s'agit avec être, c'est le sujet et avoir, c'est le COD. Autant de mystères aux yeux des élèves. En clair expliquer brièvement des mystères qu'il est possible d'expliquer très rapidement afin de rendre l'application de ces règles aisées.

Si nous prenons le cas d'une classe de Form 4 dans laquelle l'enseignant voudrait enseigner l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, il lui faudra au moins deux séances de cours.

La première séance sera surtout théorique. Elle est divisée en étapes suivantes  
La première étape consistera à **réviser** les formations du participe passé vues le cours précédent. Ensuite à l'aide d'un corpus contenant plusieurs participes passés employés avec l'auxiliaire être et ayant les formes qu'il veut enseigner. Les élèves découvriront les règles d'accord au cours d'une deuxième étape réservée à l'observation et aux manipulations.  
La troisième étape sera réservée à la formulation des règles par les élèves aidés par l'enseignant.  
L'application des règles découvertes constituera la quatrième étape. Elle peut être faite à l'aide des exercices tirés du livre de français au programme.

Lors de la deuxième phase de l'enseignement, l'enseignant se fixera pour objectif de permettre aux élèves d'appliquer les règles apprises dans des exercices écrits en les soumettant à de petits exercices écrits à trous ou en leur faisant une petite dictée.  
Toutefois, l'enseignant devra prendre soin de n'enseigner que les règles pouvant rapidement être assimilées par les élèves. Cette deuxième phase permettra au cours de ne pas revêtir une coloration purement théorique.  
Pour être plus pratique, nous élaborons les fiches de préparation ci-dessous à l'intention des enseignants de FLS2 qui auront le privilège de nous lire.

## **6.2 Elaboration d'une fiche de préparation d'une leçon –modèle sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.**

**Nom** : Nomo Marguerite Nadège

**Etablissement** : Lycée Bilingue de Yaoundé

**Classe** : Form IV E

**Effectif** : 112

**Leçon** : traduction anglais-français

**Titre de la leçon** : la traduction du participe passé employé avec l'auxiliaire être de l'anglais vers le français.

**Durée** : 50 minutes



**Objectifs pédagogiques opérationnel(O.P.O)** : étant donné la nécessité de traduire un texte narratif de l'anglais vers le français, l'élève devra être capable de respecter les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

**Prérequis** : les élèves savent déjà comment conjuguer un verbe dans un temps composé

**Matériels didactiques** : craies blanches et de couleur, tableau.

**Référence** : laprofdefle.blogspot.com/2015

Etapes	contenu	Activité de l'enseignant	Activité des apprenants	Objectifs pédagogiques	durée
Mise En Train	<p>-Dans une phrase, conjuguez le verbe <b>manger</b> au passé composé à la première personne du pluriel.</p> <p>- dans une autre phrase conjuguez le verbe <b>aller</b> au passé composé à la première personne du pluriel.</p> <p>-maintenant dites-moi quelle différence morphologique il y'a entre <b>avons mangé</b> et <b>sommes arrivées</b>.</p>	<p>-Qui peut me rappeler ce que nous avons vu la dernière fois ?</p> <p>-très bien, comment conjugue-t-on un verbe au passé composé ?</p> <p>-il leur demande de par la suite de donner la différence morphologique qu'il y'a entre <b>avons mangé</b> et <b>sommes arrivées</b></p>	<p>-La dernière fois nous avons vu comment conjuguer un verbe à un temps composé.</p> <p>-ils répondent qu'on forme le passé composé en conjuguant l'auxiliaire <b>être</b> ou <b>avoir</b> au présent de l'indicatif plus le participe passé du verbe à conjuguer.</p> <p>-ils répondent : Nous avons <b>mangé</b> des ignames chez ma tante. -nous <b>sommes arrivé(e)s</b> en retard ce matin.</p> <p>-ils répondent que mangé n'est pas accordé alors que allées est conjugué.</p>	<p>-vérifier que la leçon précédente a été bien assimilée</p>	5 min

<b>Présentation</b>	<p><b>-corpus :</b> traduit le texte suivant en français en faisant attention aux verbes soulignés The biggest event of my holiday. During my Easter</p>	<p>-met le texte au tableau et donne la consigne aux apprenants</p> <p>-demande aux apprenants de traduire le texte en français en</p>	<p>-Lisent le texte, puis le copient dans leurs cahiers</p> <p>-ils traduisent le texte dans leurs cahiers.</p>	<p>-isoler les terminaisons des verbes au participe passé.</p>	<b>10min</b>

	<p>holiday, I was <u>invited</u> by a friend to spend a day on the beach. I was just going to have a strange object bobbing in the sea, I was <u>surprised</u> to see that the object was a child. he was afraid and <u>terrified</u>. I was <u>stupefied</u> so I plunged into the water and I grabbed the child.</p>	<p>faisant attention aux mots soulignés</p>			
<b>Consolidation</b>	<p><u>Correction</u> : le plus grand évènement de mes congés</p> <p>Pendant les congés de pâques, j'<u>étais invité(e)</u> par un ami pour passer ma journée à la plage. J'<u>étais</u> sur le point d'aller nager, lorsque je vis soudainement un objet étrange flotter sur l'eau. J'<u>étais surpris(e)</u> de voir que l'objet en question était un enfant. Il <u>était effrayé</u> et <u>terrifié</u>. J'<u>étais</u></p>	<p>-l'enseignante met la correction au tableau puis avec les apprenants ils manipulent les deux textes pour faire ressortir les différences et les ressemblances entre le participe passé en anglais et en français</p> <p>-demande aux apprenants de donner leurs exemples</p>	<p>Les apprenants prennent les notes dans leurs cahiers.</p> <p>-manipulent les textes avec l'enseignante à l'aide des questions posées de par l'enseignante</p>	<p>-montrer les particularités des deux langues</p>	<b>10min.</b>

	<p>stupéfait(e) si bien que j'ai plongé dans l'eau et j'ai ramené l'enfant.</p> <p><u>Retiens :</u> lorsque nous traduisons un texte de l'anglais vers le français, nous devons faire attention aux règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être car en français ,le participe passé lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être s'accorde en <b>genre</b> et en <b>nombre</b> avec son sujet.</p>	-met le résumé au tableau	-copient dans leurs cahiers		
<b>Fixation</b>	-construisez des phrases contenant un verbe conjugué avec l'auxiliaire au passé en anglais puis traduisez cette phrase en français.	-demande aux apprenants de produire des exemples.	-S'exécutent	- Les apprenants doivent être capables de construire des phrases contenant un verbe conjugué avec l'auxiliaire être au passé en anglais puis traduisez la en français.	<b>5min</b>
	<p><u>Text :</u> the day I was born</p> <p>My told me that,I was born on the 22nd</p>	-demande aux apprenants de copier le texte puis de traduire tous les mots soulignés en	-copient le texte dans leurs cahiers.  -font le travail	-vérifier si les règles enseignées	

<p><b>Evaluation</b></p>	<p>October and that day was joyful for them because <u>I came</u> into existence just after their fasting. <u>They were exited</u> that they decided to give me the precious name nadege</p>	<p>français.</p> <p>-demande aux apprenants de relire ce qu'ils ont écrit.</p> <p>Demande aux apprenants d'échanger leurs cahiers pour la correction.</p> <p><b>-prime les meilleurs.</b></p> <p><b>Et encourage ceux qui ont mal travaillé de faire mieux la prochaine fois.</b></p>	<p>demandé par l'enseignante</p> <p>-corrige avec l'enseignant.</p>	<p>ont été comprises et maîtrisées par les apprenants.</p>	<p><b>20min</b></p>
--------------------------	--	---	---	--	---------------------

Ce chapitre a présenté les différentes suggestions que nous avons émises pour améliorer l'acquisition des compétences écrites chez les élèves du sous-système anglophone. Nous avons enfin proposé une leçon modèle qui contribuera à faciliter l'acquisition des compétences écrites chez les apprenants anglophones.

Dans cette dernière partie de notre travail, nous avons fait un rappel des méthodes et approches de référence. Nous avons montré comment cette approche et cette méthode pouvaient contribuer à améliorer le processus enseignement/apprentissage de des compétences écrites et nous avons par ailleurs fait appel aux pratiques de classe motivantes comme les brefs historiques des origines de ces règles d'accord du participe passé pour susciter en l'apprenant l'envie d'apprendre à écrire correctement le français. De ce fait, les suggestions ont été faites aux acteurs du processus d'éducation avec à la fin une leçon modèle que nous avons élaborée.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Dans le souci de la promotion du bilinguisme, le gouvernement Camerounais a mis en place un certain nombre de structures et de programmes pour que chaque citoyen Camerounais puisse s'intégrer et franchir les barrières linguistiques. Ceci justifie donc l'enseignement et de l'apprentissage du français dans le sous-système anglophone, l'enseignement et de l'apprentissage de l'anglais dans le sous-système francophone, sans oublier la création de nombreux centres linguistiques.

Le présent travail porte sur : *la problématique de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être dans le sous-système anglophone le cas de la Form IV*. Dans ce travail, il s'agissait pour nous de déceler les difficultés auxquelles font face les enseignants et les apprenants dans l'enseignement et apprentissage des règles d'accord du français, de mener des recherches sur les méthodes d'enseignements et apprentissage des règles d'accord du français en direction des anglophones, afin de promouvoir l'enseignement de ces règles dans le sous-système anglophone et amener les élèves à maîtriser la langue française.

Notre travail a posé le problème de savoir comment amener les élèves du sous-système anglophone à acquérir la compétence écrite de la même manière qu'ils ont acquis la compétence orale ? cette interrogation générale a donné lieu à d'autres interrogations qui ont constitué notre problématique notamment ; -Quelles sont les causes qui régissent la non-maitrise des règles d'accord dans l'exercice de traduction par les apprenants?

-La grammaire française est-elle complexe par rapport à la grammaire anglaise ?

-Les apprenants ne sont- ils pas motivés à améliorer leur niveau de langue à l'écrit ?

-Quelles méthodes didactiques et stratégies faut-il adopter pour rendre la transmission et l'acquisition des connaissances effective ? Autrement dit comment amener les apprenants du sous-système anglophone à mieux maîtriser les règles de grammaire et d'orthographe afin de leur permettre de concilier l'oral et l'écrit ?

Suite à toutes ces interrogations, nous avons tenté d'apporter des solutions en émettant des hypothèses .Nous avons eu une hypothèse générale et des hypothèses secondaires. Ainsi, comme hypothèse générale, nous avons : la non-maîtrise des règles d'accords du participe passé employé avec l'auxiliaire être par les apprenants du sous –système anglophone serait



causé par le fait que les règles d'accords du participe passé n'existent pas en anglais qui est leur première langue. Autrement dit, la langue anglaise influence sur l'apprentissage du français. Pour mieux appréhender le sens de cette hypothèse générale, nous avons énuméré des hypothèses secondaires. Comme hypothèses secondaires, nous en avons trois.

**H<sub>1</sub>**-les apprenants du sous-système anglophone accorderaient plus d'importance à l'oral qu'à l'écrit.

**H<sub>2</sub>**-Les apprenants anglophones trouvent les règles de grammaire ; d'orthographe et de conjugaison française multiples et difficiles à retenir par rapport celles de la langue anglaise.

**H<sub>3</sub>**-les élèves anglophones ne s'intéressent pas à l'écrit parce qu'ils ne feront pas l'option Arts

.Sur le plan méthodologique, nous avons eu à collecter les données sur le terrain à l'aide de plusieurs outils à savoir : les questionnaires adressés aux élèves et aux enseignants, un Corpus qui consistait en un petit exercice de traduction, Après la collecte des données, nous sommes passées à l'analyse et à l'interprétation de ces données.

De cette analyse et de cette interprétation, il ressort que 100 % des élèves de la Form IV aiment la langue française, cependant, 51,72% de ces élèves sont incapables d'écrire correctement français. Contre 48,27% seulement qui affirment être capable d'écrire une phrase française. Cette incapacité peut se justifier du fait que 77,93% de ces apprenants trouvent les règles de grammaire française difficiles. Ces règles pour eux sont *des mystères*. En ce qui est des enseignants tous ont répondu que leurs élèves rencontrent effectivement des difficultés à l'écrit soit un pourcentage de 100%. À cet effet, à la question de savoir la méthode utilisée pour enseigner la grammaire, 50% ont parlé de l'approche communicative, 50% également ont parlé de la méthode interactive.

Ayant compris l'origine de ce problème qui est essentiellement méthodologique, nous nous sommes attelé dans la troisième partie de ce travail à émettre des propositions didactiques. Nous avons en effet proposé des moyens qui pourraient aider à remédier à cette phobie de règles d'accord chez les apprenants du sous-système anglophone en général étant donné que pour écrire correctement le français, il faut maîtriser les règles d'accord qui la régissent peu importe le public.

Nous avons préconisé la théorie Behavioriste et le retour à la grammaire normative car l'usage ne saurait être parfait sans la norme et à l'instauration des exercices tels que l'analyse logique et grammaticale qui ont porté des fruits dans le sous-système francophone quant à

l'acquisition des règles d'accord en générale et du participe passé en particulier pourraient aussi aider ces apprenants à mieux comprendre les règles d'accord qui régissent la langue française.

Nous avons par la suite montré comment la motivation donne lieu à un apprentissage réel. Nos suggestions, bien qu'elles aillent à l'endroit de tous les acteurs du processus éducatif, ont eu pour cible principale les enseignants étant donné qu'ils sont placés au premier plan de la chaîne éducative. En effet, dans l'attente de la solution des décideurs, les besoins langagiers des apprenants devraient être satisfaits ; les anglophones du Cameroun doivent acquérir des compétences écrites au même titre que les compétences orales. Ceci nous a permis de conclure sur le point que les enseignants devraient mettre tout en œuvre pour améliorer les compétences de communication écrite de leurs apprenants d'où les suggestions que nous avons faites. Des activités de classe, telles que les jeux de la logique, de brefs historiques pour expliquer l'origine de certaines règles avant une leçon portant sur l'accord du participe passé en générale. Pour clore cette section, nous avons élaboré un cours modèle.

Ce travail de recherche certes, ne couvre pas toutes les pistes auxquelles l'on s'attendait. Néanmoins, nous espérons que cette recherche pourrait être d'un apport réel et significatif dans l'amélioration de la communication écrite des élèves du sous-système éducatif anglophone ou du bilinguisme officiel camerounais. Pour notre part, la réalisation de cette recherche a été riche d'enseignements qui ne seront pas sans conséquences sur notre pratique professionnelle. Par ailleurs, nous avons le sentiment de par nos démarches méthodologiques, que les observations faites dans le cadre de cette étude nous ont donné l'occasion d'expérimenter les besoins des apprenants du sous-système éducatif anglophone et d'en découvrir toute la difficulté en classe de FLS2. Nous pouvons conclure par là qu'une bonne pratique pédagogique nécessite non seulement du savoir-faire, mais aussi du savoir-être de la part de l'enseignant qui doit jouer simultanément beaucoup de rôles : enseignant, éducateur, entraîneur, accompagnateur, guide, régulateur... En définitive, nous ne prétendons pas avoir traité tous les aspect du problème posé dans notre travail, nous suggèrerons aux travaux à venir de trouver d'autres méthodes qui aideront à résoudre le problème de la communication écrite.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## I- Dictionnaires

Brousseau, Guy (2002) *dictionnaire de pédagogie*, Paris, Bordas/VUEF

Coste, Daniel / Galisson, Robert (1976): *Dictionnaire de Didactique des Langues* ; Paris, Hachette.

Dubois, Jean / Al. (1973) : *Dictionnaire de Linguistique*. Paris, Larousse,

Petit, Robert, (1987) : *Dictionnaire Alphabétique Analogique de la Langue Française*.

## II- Textes officiels

Constitution du Cameroun, loi n°96-18 janvier 1996.

MINEDUB, *Arrêtés, Circulaires et Lois Ministériels de L'éducation au Cameroun*, « Loi N°98/004 Du 14 Avril 1998 D'orientation De L'éducation Au Cameroun », Article 3.

MINESEC(1997), Ministère de l'Éducation Nationale/Secrétariat Générale de Pédagogie/ESG

Sous-section du Bilinguisme, *Programme de Français en Classe Anglophone des*

*Établissements d'Enseignement Secondaire Général*.

## III- Ouvrages généraux et spécifiques

Baylon, Christian / Fabre Paul(1978) : *Grammaire systématique de la langue française*, Nathan.

Bilola, Edmond, (2003) : *la Langue Française au Cameroun*, Analyse Linguistique et Didactique,

Beaud, Michel(2004):*l'Art de la Thèse*, Paris.

Bronislaw, Malinowsky/Layard, John cité par Hamani(2005) : *Les Méthodes Actives dans le Système Éducatif Camerounais : cas de la Terminale à Yaoundé*, Université de Rouen, Inédit

Cuq, Jean-Pierre (1991) *Le Français Langue Seconde, Origines d'une Notion et Implications Didactiques*, Paris.

Defays, Jean-Marc (2003) : *Français Langue Étrangère et Seconde, Enseignement et Apprentissage*, Sprimont, Pierre Mardaga : éditeur.

Grevisse, Maurice / Goosse, André(1936) : *Le Bon Usage*, Grevisse langue française, Paris.

Guillaume, Gustave(1986) : *Principes de Linguistique Théorique*, Paris

Le nouveau Bescherelle (1966.) : *L'Art de Conjuguer, dictionnaire des 8000 verbes*.

Hatier Paris.

Offord, Maloon (2006) : *A student Grammar of French*, Cambridge university press,  
Wagner, Robert-Léon / Pichon, Jacqueline (1962, éd. Révisée 1992,) *Grammaire du Français Classique et Moderne*, Hachette.

#### IV- ARTICLES ET REVUES

Bere, Anatole (2003) : *l'Enseignement de la Grammaire Française dans les Établissements Secondaires : Proposition Pour une didactique Intégrée du Participe Passé en Classe de 6<sup>e</sup>.*

Berri /Pagel (2005) : *la Phonétique Dans La Classe Du FLE*, Le Français Dans Le Monde, N°339, mai-juin.

Besse, Henry (1986) : *les Langues et leur Enseignement*, In Actes du Siège National de Français.

Ministère de l'Éducation Nationale. Yaoundé 24-28 Novembre.

Fougerousse, Marie-christine, (1999) : *Analyse des Représentations de Grammaire Dans L'enseignement/Apprentissage du Français Langue Etrangère*, Paris 3

Mbondji Mouelle, Marie-Madeleine(2007) *La Place du Français chez les Résidents Anglophones en Milieu Francophone au Cameroun*, In *Le Français, Le Défi De La Diversité*, Actes Du XIV Congrès Mondial des Professeurs de Français. Atlanta(USA)  
- *La Place du Français Chez les Résidents Francophones en Milieu Francophone au Cameroun*,

In Dialogues Et Cultures N° 50 ; 2007.

- *Statut du Français en Milieu Scolaire Anglophone Au Cameroun*, Syllabus, Vol1n° 7 ; 1999.

Medioni, Marie-Alice, (2010) : *pour Apprendre une Langue, Il Faut la parler*, in Le Journal de

L'Alpha, Bruxelles, no 172.

.Ngalasson Michel, (1986) : Lors d'une Conférence Donnée à l'université de Yaoundé I et sur le

Thème : *Français Au Contact Des Langues*.

Petit-Jean, Luce (1991) : *Un vieux casse-tête l'accord du participe passé*, IN : Mots, n° 28, Orthographe et société.

Vigner, Gérard (2002) : *Quelle Originalité Spécifique dans un Enseignement du Français . Seconde ?* In *Le FLS apprentissage et curriculum*, Maisonneuve et Larose.

#### V- MÉMOIRES

Bakari, Samuel (2013) : *l'Enseignement et Apprentissage du Genre et son Impact sur l'Accord*

*en Français chez les Apprenants du Sous-Système Anglophone*, Mémoire DIPESII, inédit.

Hymmes cité par Etoundi Esoko, Emilienne (2005) : *l'Accord de l'Article chez les Élèves Anglophones. Le cas de la Form 1 des Lycées Bilingues d'Application et d'Étoug-Ébè de Yaoundé*, Mémoire de DIPES II.

Moukouri, Claude (2009) : *Didactique de l'Expression Orale en Français dans le Sous-Système*

*Scolaire du Cameroun Anglophone Mémoire DIPESII, inédit.*

Ngono, Mbarga (2013) : *la Problématique de Trois Mots Variables : le Nom, le Verbe et L'Adjectif Qualificatif dans l'Intra Phrastique, l'Inter Phrastique et le Transphrastique, Mémoire DIPESII, Inédit.*

Nitcheu, Marguerite (1997) : *Enseignement du Français en Classes Anglophones, le Cas des . Elèves de la Form I et Form V du Lycée Bilingue de Buea, Mémoire DIPESII, inédit.*

Nkwakam, (2000) : *les Difficultés d'Acquisition et d'usage de l'Article Français par les Élèves*

*Anglophones : l'exemple de La Classe De Form III au Lycée Bilingue D'application, Mémoire DIPES II, ENS Yaoundé, Inédit.*

Ntoubas, Ela (1995) : *la Pratique du Genre en Français par les Élèves Anglophones de Form V,*

*Mémoire DIPESII, inédit.*

**EXES**

## Questionnaire adressé aux enseignants de fls2

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire en vue de l'obtention du diplôme de professeur de l'enseignement secondaire deuxième grade (DIPES II) en lettres bilingues, nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-après. Nous vous remercions à l'avance de votre bonne compréhension.

NB : VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANTE A VOTRE REPONSE

Nom de l'enseignant : .....

Sexe : Féminin  Masculin

1-quelle est votre spécialité en tant qu'enseignant de français ?

FLS1  FLS2

2-quel est le pourcentage de participation des élèves au cours ?

Moins de 50%  Plus de 50%

3-A quoi pouvez -vous attribuer la démotivation chez vos apprenants ?

Manque d'intérêt  inadéquation du contenu aux besoins des apprenants

4-vos élèves présentent -ils des difficultés au niveau de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ? OUI  NON

5-A quoi attribuez-vous l'origine de ce problème ?

-difficultés des règles de grammaire

-Les effectifs pléthoriques

Autres.....

6-quelles sont les activités d'apprentissage d'expression écrite auxquelles vous exposez vos élèves ?.....

7-quelles difficultés rencontrez-vous dans l'enseignement du français dans votre classe ?.....

9-quelle approche pédagogique utilisez-vous pour dispenser les cours de FLS2 ?.....

10-pensez-vous qu'elle soit adéquate pour les élèves à qui vous avez à faire ? OUI

Non



## ANNEXES

### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ÉLÈVES

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire en vue de l'obtention du diplôme de professeur de l'enseignement secondaire deuxième grade(DIPESII) en lettres bilingues, nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-après. Nous vous remercions à l'avance de votre bonne compréhension

NB : VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANT A VOTRE REPONSE.

Nom de l'établissement.....  
.....  
.....

Age .....

Sexe : Féminin  Masculin  Age

1-aimez-vous le français ? OUI  Non

2- si dites pourquoi  
.....  
.....

3-quelle option allez-vous opter en Lower sixth ?sciences

Arts

4-justifiez votre choix : Les matières scientifiques sont plus concrètes

-Je n'aime pas la littérature

-Trop d'œuvres à lire

5-pouvez-vous écrire correctement français ? OUI  NON

6-Que préférez-vous faire en français ? Parler écrire  les deux

7-justifiez votre

réponse.....  
.....

8-avez-vous des documents qui vous permettent d'apprendre les règles d'accord en français ?oui  non

9- Avez-vous de bonnes notes e grammaire française ? OUI  NON

Rarement

10- Comment trouvez-vous la grammaire française par rapport à la grammaire anglaise ?plus difficile  plus facile

11- Maîtrisez-vous les règles d'accord du participe passé employé avec

l'auxiliaire être ? Parfaitement  passablement

Pas du tout

12-Qu'est-ce qui vous semble le plus difficile avec les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire

être ?.....

.....

.....

13-exprimez-vous le besoin d'accorder correctement le participe passé employé avec l'auxiliaire être correctement à l'écrit comme à l'oral ?oui  non

14-Que faites-vous pour retenir et maîtriser les règles d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être ?

-je lis beaucoup de livres de grammaire française

-je pose des questions si je n'ai pas compris

-je m'exerce avec des frères ou des amis de la section francophone

Je demande qu'on fasse des dictées

## TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT .....	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	v
LISTE DES DIAGRAMMES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
PRÉMIÈRE PARTIE : RÉFLEXIONS THÉORIQUES GÉNÉRALES .....	8
CHAPITRE 1 : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE .....	10
1-1 définitions des concepts .....	10
1-1-1 Didactique.....	10
1-1-2 problématique .....	10
1-1-3 Le Participe passé .....	10
1-1-3-1 L'accord .....	11
1-1-3-2 Le participe passé employé avec l'auxiliaire 'être' .....	13
1-1-4 La Morphosyntaxe .....	14
1-2 L'enseignement / apprentissage du français aux anglophones.....	15
1-2-1 Le Français Dans Le Sous Système Anglophone .....	15
1-2-2-1 Le FLE.....	15
1-2-2-2 Le FLS .....	15
1-2-2 Les objectifs spécifiques de l'enseignement du français en classe de Form IV .....	17
1-3 La Revue De Littérature.....	17
1-3-1 Mémoires .....	17
1-3-2 ARTICLES .....	19
1-3-3 Ouvrages de grammaire.....	20
1-3-4 Ouvrages de linguistique .....	20
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE.....	22
2-1 Méthodologie .....	22
2-1-1 Domaine d'étude.....	22
2-1-2 Population Cible .....	22
2-1-3 Terrain d'enquête.....	23
2-2 Procédures d'échantillonnages.....	23
2-2-1 Les élèves .....	23
2-2-2 Les enseignants .....	24

2-3 Techniques d'enquête .....	24
2-3-1 l'analyse de corpus .....	24
2-3-2 Questionnaires .....	24
2-3-3 l'observation .....	25
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	27
CHAPITRE 3 : DESCRIPTION ANALYTIQUE DES DONNÉES .....	29
3-1 Analyse du corpus : classement des écarts.....	29
3-2 Analyse des questionnaires .....	30
3-2-1 Analyse et interprétation des questionnaires adressés aux élèves .....	32
III.2.2 Présentation et analyse du questionnaire adressé aux enseignants.....	37
CHAPITRE 4 : INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES .....	42
4-1 Analyse et interprétation du corpus .....	42
4-1-1 La complexité et la multiplicité des règles de grammaire française.....	42
4-1-1-1 La confusion morphologique entre les formes participiales des verbes et les formes que présentent ces verbes lorsqu'ils sont à l'infinitif ou lorsqu'ils sont conjugués au présent de l'indicatif. ...	43
4-1-1-2 La détermination de la fonction du pronom personnel réfléchi 'se' .....	43
4-1-1-3 La détermination du genre grammatical du GN composé de deux ou de plusieurs noms de genres différents .....	44
4-1-1-4 Le problème de la forme surcomposée du participe passé .....	44
4-1-2 L'ignorance et l'oubli des règles .....	45
4-1-3 L'amalgame dans l'application des règles grammaticales.....	45
4-1-3 l'attitude des élèves.....	45
4-2 interprétations des résultats issus de l'analyse des questionnaires.....	46
4-2-1 interprétation du questionnaire des apprenants.....	46
4-2-2 analyse et interprétation du questionnaire des enseignants.....	48
4-3 Vérification des hypothèses .....	49
4-3-1 Vérification de l'hypothèse 1.....	50
IV- 3-2 Vérification de l'hypothèse 2 .....	51
IV- 3-3 Vérification de l'hypothèse 3 .....	52
TROISIÈME PARTIE : PROPOSITIONS DIDACTIQUES.....	54
CHAPITRE 5 : FONDEMENTS THÉORIQUES .....	55
5-1 Principes Linguistiques .....	56
5-1-1 Le Behaviorisme pour un enseignement effectif de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être .....	56
5-1-2 La grammaire normative dans l'enseignement /apprentissage du participe passé employé avec l'auxiliaire être. ....	57

5-2 Les implications pédagogiques de ces théories et méthodes dans le processus d'enseignement apprentissage du français.....	58
5-2-1 L'élève.....	58
5-2-2 l'enseignant.....	58
5-2-2-1 Le développement de l'émulation .....	59
5-2-2-2 La nécessité de décloisonner les enseignements .....	60
5-2-3 Les instructions officielles.....	60
5-2-3-1 La définition d'objectifs, programmes et manuels de grammaire plus adaptés .....	60
5-2-3-2 Pour le développement des échanges entre les sous- systèmes éducatifs du Cameroun .....	61
<b>CHAPITRE 6 : PROPOSITIONS D'UNE DIDACTIQUE INTÉGRÉE DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE EN FORM IV.....</b>	<b>62</b>
6.1 propositions pour une progression raisonnée de l'enseignement du participe passé employé avec l'auxiliaire être. ....	62
6.2 Elaboration d'une fiche de préparation d'une leçon –modèle sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. ....	63
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>70</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>78</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>85</b>

